

Le Saint-Laurent

Paroles lumineuses

Il n'y a que les bonnes paroles qui soient lumineuses. Celles-ci le sont par elles-mêmes. Mais certaines mauvaises paroles sont aussi lumineuses, à leur façon, en découvrant, en illuminant en quelque sorte, la profondeur des erreurs ou des passions qu'elles révèlent. Quand Poincaré, repoussant les ralliés qui voulaient adhérer à la République, leur disait qu'ils étaient séparés de la République par leur catholicisme: "Entre vous et nous, il y a toute la question religieuse", il prononçait une parole lumineuse, qui éclairait toute la politique de la République française.

Récemment, dans une réunion des "Jeunesses laïques", tenue à Metz, en pleine Lorraine, un franc-maçon quelconque, fort des encouragements officiels, laissa échapper lui aussi le fond de sa pensée, qui est celle de sa secte, celle de toute la maçonnerie: "Nous dénonçons aux catholiques le droit d'être Français".

Cette parole est lumineuse. Dans sa brutale vérité, elle déchire le voile de mensonges et d'hypocrisies dont s'est enveloppée depuis cinquante ans la persécution maçonnique des catholiques français.

Quand Gambetta s'écriait: "Le cléricalisme, voilà l'ennemi", il désignait sa pensée. S'il avait osé, il aurait dit plus franchement: le catholicisme, voilà l'ennemi ou plus franchement encore: les catholiques voilà les ennemis.

Quand Poincaré et bien d'autres plus sectaires encore, déniaient, aux catholiques qui ne voulaient pas cesser de l'être, la possibilité d'être républicains, eux aussi voulaient une partie de leur pensée. S'ils avaient osé la dire toute entière, ils auraient proclamé, comme le franc-maçon des "Jeunesses laïques", que les catholiques ne doivent pas être considérés comme jouissant des droits et des privilèges ordinaires des Français. Ils auraient avoué ouvertement ce que les lois de la République maçonnique avaient déjà statue hypocritement. Toutes les lois dites laïques sont des lois d'ostentation contre les Catholiques français.

Et comment en est-on venu à l'audacieuse proscription anticatholique du franc-maçon de Metz? Par le raisonnement suivant:

On n'est français que si on est républicain.

On n'est républicain que si on n'est pas catholique.

Donc on est français que si on n'est pas catholique.

Donc les catholiques ne sont pas Français.

En suivant cette mentalité d'erreur et de haine, mentalité en partie inspirée par les ennemis extérieurs de la France, on en est arrivé à ce point que les anarchistes de tous les pays, les juifs et les bolchevistes de Moscou ont plus de liberté en France et y jouissent de plus de droits et de tolérance que n'en peuvent réclamer les prêtres et les religieux français.

Les religieux et les religieuses n'ont pas le droit d'enseigner; ils n'ont pas même le droit de se réunir en communauté pour y pratiquer en paix leurs observances religieuses et y prier Dieu. "La révolution et l'anarchie ont toute liberté d'exposer leurs doctrines de mort et de faire appel publiquement aux passions criminelles et à l'assassinat. Ces malfaiteurs publics peuvent prêcher le pillage et le meurtre en présence d'une police impassible, dans les salles qui avec une complaisance coupable leur donnent les pouvoirs publics."

Ces paroles sont de M. Jean Guiraud, rédacteur en chef de la Croix, qui n'est pourtant pas un adversaire de la forme républicaine de gouvernement. C'est lui qui va nous exposer encore la situation révolutionnaire présente, dans les lignes qui suivent:

"Pendant qu'on laisse liberté entière à ces appels à la révolution et à l'assassinat, on poursuit les hommes d'ordre qui dénoncent la faiblesse des pouvoirs publics laquelle, poussée à un tel point, devient de la complicité. Lorsque les braves gens tombent sous les balles ou sous les matraques de l'anarchie et du socialisme, des juges et des jurys, triés sur le volet, infligent aux assassins les peines les plus légères ou bien encore les acquittent; condamnés aux plus douces pénitences, les assassins des catholiques de Marseille; acquittés, Germaine Berton, la tueur de Plateau; acquittée Maria Bonnefoy, la tueur de Berger; impunités les assassins de la rue Darnémont!"

"Que si une peine légère donne un semblant de satisfaction à la conscience publique, on s'empresse, à la première occasion, de la faire disparaître par la grâce présidentielle ou l'amnistie législative: le médecin de Marseille qui a si bravement blessé un prêtre pent, aujourd'hui, se pavaner en toute liberté au milieu de ses camarades anticléricals."

"Et tandis que les anarchistes circulent librement avec des gendarmes et des revolvers, la police du cartel fait des fouilles et des perquisitions pour désarmer ceux qui visent le revolver de l'anarchie, afin qu'ils soient livrés sans défense!"

"En présence d'une attitude aussi paradoxale d'un gouvernement donnant toute liberté à l'assassinat et réservant toutes ses rigueurs et toutes ses poursuites aux hommes d'ordre, on comprend le mouvement d'indignation et de révolte qui soulève les amis des victimes et les défenseurs de l'ordre social."

Mais, dira ici un lecteur moins au courant de la marche des doctrines et des événements depuis cinquante ans et même depuis plus d'un siècle comment en est-on venu à ce point extrême que les pouvoirs publics combattent le bien et protègent le mal?

— On y est venu tout naturellement, mon cher lecteur. On a commencé par refuser au bien la protection à laquelle il a droit et dont la société a besoin. On a ensuite donné au mal la liberté à laquelle il n'a pas droit et dont il allait se servir contre le bien et contre la société elle-même. On voulait mettre le bien et le mal sur un pied d'égalité, du moins on disait le vouloir. Mais le mal a vite fait d'user de sa liberté pour combattre le bien, c'est dans sa nature, et il a été aidé dans ce courant par toutes les complexités des passions humaines, génératrices elles-mêmes d'erreurs et de désordres. Dans cette lutte inégale, le mal ayant beaucoup d'alliés et de complices, et le bien n'en ayant guère, le mal a triomphé du bien et il est monté au pouvoir, où il règne et gouverne.

— Mais comment cela a-t-il pu se faire si facilement pour le mal? Comment les bons, qui existaient nombreux, ont-ils laissé faire cela?

— Les bons se sont laissés tromper. Les uns ont cru que les bons et les mauvais, le bien et le mal, la vérité et l'erreur avaient droit à la même liberté, à la même protection. Les autres, sans admettre théoriquement que les droits du bien et du mal soient égaux, ont cru prudent, opportuniste, habile de les traiter pratiquement sur un pied d'égalité. Ils n'ont pas osé combattre les mauvais ni même leur résister énergiquement, de peur de les irriter. Ils n'ont pas osé défendre le bien, qui leur a paru un peu étroit et intrusif. Ils ont eu peur de se compromettre après avoir eu peur de combattre. Il paraît bien que c'est l'intelligence plus encore que le courage qui leur a manqué.

A ces partisans de la conciliation jusqu'à la défaite du bien tyrannisé par le mal, le Pape Pie XI vient de donner une direction, qui est aussi une parole lumineuse, dans les ténèbres de l'heure présente:

"Il appartient aux catholiques de préparer et de hâter par leur action ce retour (à Notre-Seigneur), mais un bien grand nombre d'entre eux ne semblent pas tenir dans la vie sociale leur place normale ni posséder l'autorité qui convient à ceux qui portent le flambeau de la vérité"

"Il faut peut-être attribuer ce désavantage à la lenteur et à la timidité des bons qui s'abstiennent de résister ou résistent avec mollesse; les adversaires de l'Eglise en retirent nécessairement un surcroît de témérité et d'audace. Au contraire, que les fidèles comprennent tous qu'il leur faut lutter avec courage et toujours sous les drapeaux du Christ-Roi!"

Qu'il en soit ainsi pour tous et partout.

Les Soviets évoluent

Le régime bolchevique a fait faillite dans l'établissement du communisme en Russie. Il a causé d'irréparables désastres, fait des millions de victimes, mais l'expérience coûteuse n'en est pas moins ratée. Et pourtant le cynisme ni la force brutale n'avaient fait défaut aux sectaires des Soviets. Rien n'y fit, et dès 1921, l'Etat cultivateur, l'Etat marchand, l'Etat chef d'industrie, s'avouait vaincu. Et depuis ce temps, la révolution russe, faite comme toutes les autres pour le bénéfice des petits et des faibles, aboutit, comme toutes les autres révolutions, à la constitution d'une dictature des profiteurs et des meneurs révolutionnaires. Nouvelle et immense duperie!

On a cité récemment un apologue typique, rapporté de Russie par le journaliste Béraud, qu'il a publié dans son livre: Ce que j'ai vu à Moscou. Le voici: Un Russe expliquait devant un auditoire populaire les conséquences de la révolution bolcheviste. Prenant un canne, il disait à ces pauvres gens: "Sous les tsars, l'aristocratie occupait la place du pommeau, les ouvriers et les paysans étaient au milieu, et les forçats se trouvaient à la pointe". Puis, retournant la canne, il disait: "Voici la situation présente: l'aristocratie est au bas, les forçats sont maintenant en haut; vous, vous n'avez pas changé de place."

Les anciens forçats, les exilés de naguère se sont vengés en effet bien cruellement du régime déchu, mais ils sont devenus les maîtres du jour semblables par leur égisme aux "révolutionnaires nantis" de la France de 1796, au lendemain de la Terreur.

Seulement ils se jaloussent mutuellement, ainsi qu'il fallait le prévoir. Trotsky est en disgrâce depuis

FAITS ET COMMENTAIRES

Le premier grand vote de la Chambre des Communes a été attendu avec impatience par tout le pays. On sait ce qu'il a donné: 3 voix de majorité au gouvernement de M. King, qui a obtenu 123 voix contre 120 à ses adversaires.

On a indiqué dès le lendemain que ce vote de 243 députés, sur un total de 245, est le vote le plus considérable qui ait jamais été donné aux Communes d'Ottawa. Seuls en effet n'ont pas pris part au vote: le président, M. Rodolphe Lemieux, et un député conservateur, M. Chaplin, de l'Ontario, retenu à l'hôpital.

La division du vote est assez curieuse, 19 progressistes, y compris le chef du parti, M. Forke, ont voté avec le gouvernement, mais 5 progressistes se sont prononcés pour l'amendement du chef de l'opposition. De sorte que, si on eût dû s'en tenir simplement à ce vote des libéraux, conservateurs et progressistes, le gouvernement King n'aurait eu tout de même que 119 voix, contre 120 aux conservateurs. Deux députés indépendants, dont M. Henri Bourassa, et deux députés travaillistes, ont ajouté leurs suffrages aux 119 voix libérales et progressistes, et ont ainsi, comme on l'a indiqué très justement, sauvé le gouvernement.

On parlera maintenant de négliger les impondérables...

Mais cela n'empêche tout de même que la situation du gouvernement ne soit précaire. Dans quelques jours, le partage des voix progressistes et indépendantes restant le même, M. King ne pourra compter que sur une voix de majorité.

Un député libéral de la Saskatchewan vient de démissionner pour donner son siège au premier ministre: il reste 122 voix au ministère.

D'autre part, le député conservateur malade doit faire sa rentrée, et les partisans de M. Meighen seront dès lors 121.

De mémoire... constitutionnelle, il est sans exemple qu'un gouvernement ait pu gouverner avec une marge aussi faible. On comprend sans peine que, dans ces conditions, il suffit d'un accident infime ou d'une légère épidémie pour amener la chute d'un ministère.

Aussi bien, au cours du premier débat, a-t-on entendu des orateurs insinuer qu'il serait bon de changer quelque peu les règles du jeu parlementaire. Grosse question que celle-là, certes... Y trouverait-on autant d'avantages que d'inconvénients même si on ne créait pas de précédents?

Mais justement les précédents comptent... La constitution britannique, qui n'est que le résumé d'une longue tradition ou mieux d'une longue évolution, n'est après tout que la consécration d'une suite de précédents. Un certain lien logique unit ces éléments, mais ce n'est pas d'hier qu'il a été constaté que la constitution britannique était "une collection d'insanités"...

Quoi qu'il faille en penser, il existe un droit constitutionnel et une pratique constitutionnelle (codifiée, celle-ci). Faudrait-il chambarder les règles parlementaires? Oui, répondront quelques-uns, si on veut éviter le chambardement du pays...

Car il y a un remède, peut-être pire que le mal: de nouvelles élections générales. Or, il ne semble pas que personne y veuille songer sérieusement. On se résignera donc à courir tous les risques d'une situation parlementaire assez fautive. Le régime de l'instabilité politique nous ménage encore de nouvelles surprises...

Certains gens sont toujours disposés à profiter du malheur d'autrui. On peut faire cette constatation principalement à l'occasion des incendies.

L'autre jour, à Québec, après la destruction de la vieille aile du Château Frontenac, la police a pincé deux pillards de haut vol, qui avaient profité du désarroi apparent résultant de la catastrophe pour tenter de faire main basse sur des valeurs appartenant aux pensionnaires du Château. Ce joli monde a rencontré une justice qui s'est montrée

plus d'un an, après avoir été expulsé du Conseil suprême. Et voici que les journaux nous apprennent que trois autres chefs viennent de subir le même sort. Kameneff et Zinovieff, deux noms bien connus, avec Sokolneff, le ministre des Finances, sont disgraciés à leur tour.

Il n'est pas question de s'apitoyer sur ces monstres juifs, tortionnaires hideux dont le souvenir sera la honte de l'humanité. Mais peut-être sied-il de noter l'évolution, au moins apparente, de la politique socialiste à l'égard des gouvernements d'Europe et d'Amérique. La chute de Zinovieff, en particulier, signifierait-elle que Moscou veut mettre un terme à sa propagande à travers le monde? On le croit. Attendons cependant de nouvelles assurances au sujet de cette déconfiture.

Dr Henri Provencher
CHIRURGIEN - DENTISTE
Extraction absolument sans douleur au moyen de l'anesthésie régionale!
Bureau
No 201, rue Lafontaine
RIVIERE-DU-LOUP CENTRE
Bloc voisin du magasin de la COMMISSION DES LIQUEURS

expéditive: en moins de trois heures, ils ont été pris, convaincus, et condamnés à deux ans de pénitencier.

Voilà un fait-divers qu'il est bon de porter à la connaissance de tous ceux qui pourraient être tentés d'imiter l'exemple de ces deux maraudeurs. Nos compliments à la police du Pacifique-Canadien, et au magistrat énergique qui a su rendre si prompt justice.

La campagne contre le travail du dimanche continue de porter ses fruits. Déjà depuis un an, ce travail avait cessé à Jonquières et à Kéogami, et le 1er janvier la compagnie Belgo Paper, de Shawinigan avait aussi arrêté ce travail dans ses usines.

Voici que maintenant les usines de Trois-Rivières reçoivent du premier-ministre l'ordre de cesser tout travail le dimanche. Il est compris aussi que si ces ordres ne sont pas respectés, des poursuites légales suivront leur cours.

Tant mieux! Nous répétons qu'il est intolérable que des patrons protestants obligent leurs ouvriers catholiques à violer les lois du pays et les lois de leur religion.

St-François-Xavier
Au cours de l'année écoulée il y a eu: 100 baptêmes, 14 mariages, 25 sépultures.
M. Jos. Couillard a été élu rougillier en remplacement de M. E. Ouellet sortant de charge.
Nos félicitations.

Calendriers reçus
Nous accusons réception, avec remerciements, d'un magnifique calendrier de la Compagnie "Les Prévoyants du Canada" représentée à Rivière-du-Loup par M. J.-A. Schmouth, ainsi que celui de M. Arthur Bernard, plombier et couvreur, aussi de cette ville.

Pour assurances de toutes sortes consultez P.-J. BERUBE.

Dr J. André Lessard, D. D. S.
— CHIRURGIEN-DENTISTE —
TRAITEMENTS ET EXTRACTIONS PAR LES METHODES LES PLUS NOUVELLES.
Au dispensaire tous les jeudis de 9 à 10 heures A.M.
— Bureau : —
106 LAFONTAINE - RIVIERE-DU-LOUP Station.

A LIRE ATTENTIVEMENT

Examen gratuit de la vue par un vrai Spécialiste, médecin des hôpitaux de Paris, ayant fait une étude spéciale et approfondie de l'œil, et autorisé à faire tous traitements ou opérations se rapportant à cet organe si délicat.

Le succès que nous avons dans la vente de lunettes, nous justifie amplement de faire examiner la vue de nos clients par le Dr VEZINA. Nos profits sur la vente des lunettes est moindre parce que nous payons nous-mêmes ces examens, mais nos clients sont satisfaits, et nous n'avons pas encore enregistré une seule plainte depuis que nous vendons des lunettes.

Nos verres sont taillés par des experts spécialement pour chacun de nos clients.

Frenette & Beaulieu
RIVIERE-DU-LOUP Station
Comté de Temiscouata, P. Q.
N. B. — Pour entière satisfaction, achetez vos lunettes chez FRENETTE & BEAULIEU



ROBERT IMANDT qui se fera entendre au Princesse, le 29 janvier.

Albert Miquelot, l'un des critiques d'art les plus en vue de Paris disait après avoir entendu le violoniste Robert Imandt, "comment un artiste aussi sévère peut-il se rendre aussi séduisant, éveiller un tel enthousiasme et de telles émotions? C'est là un problème déconcertant et qui semble prouver chez cet artiste des dons surnaturels".

Salon de modes
Madame A. Tremblay, modiste de chapeaux s'occupe aussi de faire les réparations de fourrures et de confection pour dames de tous genres.
Un Salon sera ouvert chez elle pour coiffer les dames, demoiselles et enfants.
Madame Tremblay s'occupera aussi de la coupe des cheveux.
rue Fraserville, Rivière-du-Loup, Station.

POUR N'IMPORTER QUELLE SORTIE D'ASSURANCE, VOYEZ P.-J. BERUBE

Le concert Imandt-Morin

Il y a quelques semaines, M. Robert Imandt, violoniste des plus célèbres, donnait à Montréal un concert dont le succès eut des échos dans toute la province.

Sous les instances d'un grand nombre de mélomanes de notre localité, désireux d'entendre ces deux virtuoses, MM. Provencher Vallières et Belle, surmontant les difficultés naissant d'une telle organisation, réussirent à s'assurer le concert Imandt-Morin pour le 29 courant.

Les quelques notes biographiques qui suivent intéresseront sans doute nos lecteurs en leur faisant connaître ces deux artistes d'une manière plus intime.

Robert Imandt est né en 1894 au village de Coupvray, sur la Marne. A l'âge de 11 ans, le célèbre Joachim L'accepta non seulement comme élève, mais comme un véritable membre de sa propre famille, ce qui procura à ce jeune élève l'avantage de vivre dans un milieu tout pénétré de l'esprit de Beethoven, Mendelssohn, Brahms, Schumann et autres maîtres de cette époque célèbre. Depuis ses débuts à Berlin, à l'âge de treize ans, Robert Imandt a joué à Paris, dans la Province Française, en Allemagne en Pologne et à travers les Etats-Unis et le Canada.

Partout l'on se plaît à admirer sa belle sonorité, son interprétation et par-dessus tout sa grande musicalité. Quoique considéré comme un classique, Robert Imandt est un interprète avisé des Modernes qu'il a contribué à faire connaître et apprécier, particulièrement aux Etats-Unis.

Pour le grand concert du vingt-neuf janvier, Monsieur Imandt a demandé la coopération d'un artiste canadien-français de très grande valeur, Monsieur Léo-Pol Morin.

Ce seul fait serait assez pour donner une haute appréciation de ce fameux pianiste.

Il serait trop long d'énumérer les succès remportés au cours de ses quinze années passées à Paris, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, en Espagne, en Belgique, en France. Partout où notre compatriote a passé, ce fut de chaleureux applaudissements à son adresse. La technique du piano qu'il possède au plus haut degré de perfection, fait que sous ses doigts, le clavier semble un véritable orchestre.

C'est donc à une véritable fête artistique, sans précédent à Rivière-du-Loup, que nous pourrions assister, lors du concert Imandt-Morin.

Qu'on se le dise et que l'on ne manque pas cette aubaine.

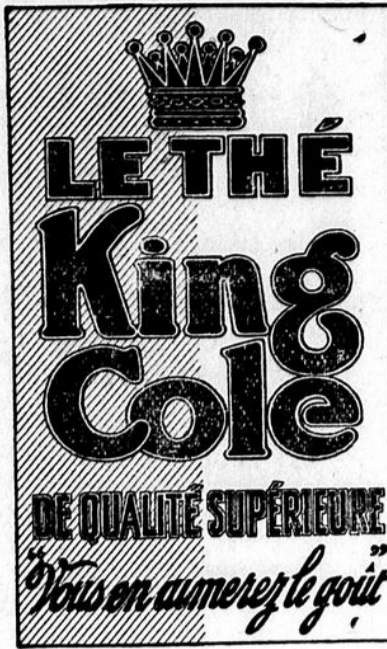
Nous transcrivons l'opinion du critique du *Devoir* au concert du 6 décembre dernier à Montréal.

"Robert-Imandt possède des qualités qui en font autre chose qu'un simple virtuose. Contrairement à un trop grand nombre de violonistes qui mettent la technique au-dessus de tout (quand ils n'y voient pas l'unique qualité requise pour être artiste), M. Imandt regarde le style comme le but auquel la technique n'est qu'un moyen de parvenir. Pour lui, les classiques ne sont pas seulement des auteurs qu'un violoniste qui se respecte doit mettre à son programme parce que c'est l'habitude d'y inscrire une oeuvre ancienne. Ce sont des auteurs dont les oeuvres peuvent encore être goûtées pourvu qu'elles soient jouées par quelqu'un qui les comprend et les interprète comme elles doivent l'être. Sous ce rapport on ne peut rien reprocher à Robert Imandt."—Voici encore l'appréciation par le même critique de la façon dont Léo-Pol Morin s'est tiré de la tâche d'accompagner à l'improviste, à la place de l'accompagnateur ordinaire indisposé.

"M. Léo-Pol Morin, le brillant pianiste canadien, accompagnait M. Imandt et, bien que paraissant jouer à première vue, il s'est tiré habilement de sa tâche difficile".

Suivent les opinions d'autres journaux montréalais: "M. Robert Imandt s'anime d'une flamme que l'on sent intense. Il vit sa musique et dédaigne les faciles "passe-passe".

(La Patrie)



"C'est un violoniste au coup d'archet sûr et vibrant".

(La Presse)

"Sa tenue est réservée: l'artiste est tout à son art. Il a le souci d'une exécution parfaite."

(Le Canada)

Enfin nous donnons quelques appréciations de journaux américains.

Sur le concert de Chicago: "Son jeu est plein de feu et d'individualité. Il a une force remarquable d'interprétation et il a le courage de rendre sa propre pensée. Quoique rangé comme un classique, il sait parfaitement où il s'aventure quand il se permet de jouer les modernes."

Sur le concert de New-York: "Il a un magnétisme remarquable et beaucoup de charme. Il ne se contente pas de jouer devant son auditoire, mais il joue pour lui."

Sur le concert de Buffalo: "Il a créé une impression immédiate par sa sonorité large, sa magnifique école, sa musicalité sûre et vaste."

Enfin voici l'opinion d'un critique de Boston: "C'est toujours un plaisir d'entendre un artiste tel que Robert Imandt. Son jeu est celui d'un grand artiste, et plein de poésie."

On peut donc croire qu'un musicien qui s'attire de tels compliments de la part de sévères critiques vaut la peine d'être entendu.

En foule donc au Théâtre Princesses le 29 au soir prochain, à 8.30 hrs.

Billets en vente chez M. S. Belle, marchand de musique.

Pour Prévenir le Croup des Enfants

Un remède externe employé par des millions de mères.

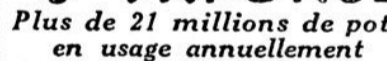
Lorsque l'enfant semble menacé de croup, appliquez Vicks Vaporub sur la gorge et la poitrine, ajoutez une couche épaisse de Vicks et couvrez avec une flanelle chaude. Ceci prévient généralement une attaque pendant la nuit.

Si le croup vient subitement, l'usage du Vicks soulage souvent en 15 minutes — il facilite la respiration et calme la toux.

Il est idéal pour les rhumes des enfants. Etant appliqué extérieurement, il évite l'abus des remèdes internes et peut en conséquence être librement employé même pour le plus petit.

Lorsque Vicks est frictionné sur la gorge et la poitrine, il agit tout de suite de deux façons: (1) il dégage des vapeurs médicinales qui sont inhalées et (2) il agit à travers la peau (comme un cataplasme ou un emplâtre), attirant la douleur.

Vicks est également bon bien entendu, pour les rhumes des adultes. En vente dans toutes les pharmacies.



Plus de 21 millions de pots en usage annuellement

Pour assurances de toutes sortes, consultez P.-J. BERUBE.

Feu le Dr Jos. D. Lebel

Les funérailles du Dr Jos. D. Lebel, médecin à St-Vallier, décédé à l'âge de 34 ans, ont eu lieu le 13 janvier au milieu d'un grand concours de parents et d'amis en l'église de St-Patrice de Rivière-du-Loup.

La levée du corps fut faite par le Rev. M. P. Roy, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service assisté des abbés Dumont et Cloutier comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Paul-Etienne Dionne, Emile Dickner, Ovide Laplante, Jos. St-Pierre, beaux-frères du défunt.

Conduisaient le deuil: M. Joseph Lebel, son père; MM. Paul-Etienne Lebel, Isle-Verte, Alexis Lebel, Rivière-du-Loup, Alphonse Lebel, étudiant, ses frères; MM. Philéas Chouinard, Omélie Boucher, Cécile Lebel, William Lachance, Alexis Pettigrew, Joseph Michaud, ses oncles.

Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse, née Stella Tremblay deux enfants, Lucienne et Thérèse sa mère, huit soeurs: Mme Paul-Etienne Dionne (Georgianna) Grand-Isle, Me, Mme Jos. St-Pierre (Clara) Rivière-du-Loup, Mme Emile Dickner (Marie-Louise) N. D. du Portage, Mme Ovide Laplante (Eva) Rivière-du-Loup, Mme Sylvio Dionne (Elisabeth) Oakland, Cal., Mlles Bernadette, Cécile et Marie-Blanche.

Télégrammes de sympathies

M. Geo. Tremblay, M. Joachim Belliveau, Mlle Georgienne Tremblay, Anse du Cap, Rev. M. Frs Thibault, curé, Anse aux Gascons, Mme Ulderic Dionne, Québec.

Offrandes de messes

Rev. Ls D. Rioux, aumônier des Soeurs de la Charité, Kimouski, M. l'abbé Louis Richard, N. D. de Lévis, MM. et Mmes Jos. St-Pierre, Ovide Laplante, William Lachance, Philéas Chouinard, Omélie Boucher, Octave Lapointe, Joseph Lebel, mécanicien, Alexandre Michaud, avocat, Florian Beaulieu, Dr Chs H. Dumais, M. Ls Aug. Tremblay, Les Dames Fermières de Rivière-du-Loup, Alphonse Levesque David Blanchet, J. Deslauriers, Ludger Sévigny, M. Rénald Blanchet avocat.

Bouquets spirituels

MM. et Mmes Tancrede Dionne, Paul Etienne Dionne, Edouard Thibault, Onésime Rioux, Théodore Damours, Ludger Côté, Jos. Bélanger Ernest Carrier, Mmes Jules Lebel, Jos. Michaud, Chs-Henri et Jean Frs St-Pierre, Classe du Sacré-Coeur, Mlle Lebel, institutrice, MM. Ludger Sévigny, Luc Richard, Polycarpe Gagnon, J.-F. Lefebvre, Pierre Boucher, Jos. Landry, Les élèves de l'école No 3, St-Antoine, M. Sylvio Pettigrew, Mlle Anne-Marie Raymond.

Sympathies

Les Revs J.-A. Damours et M. Ls D. Rioux, Rimouski, Rev. J.-Ad. Gagnon, curé, Cap St-Ignace, MM. et Mmes Ancline Dionne, J.-Ed. Thibault, J.-E.-O. Bernier, Wilfrid Léveillé, Alexis Viel, J.-Ad. Thibault, Romuald Raymond, J.-E. Dubé, J.-A. Mercier, libraire, P.-M. Viel, Jos. Bourgoin, Alexis Thériault, Alphonse Thibault, F. Bélanger, J.-O. Girard, Donat Levesque, Paul Thibault, Omer Levesque, Elzéar Lachance, Emile Bernier, J.-C. Thibault, Willie Hodgson, P. Paquet Mmes Laurent Levesque, Frs Dionne, Mlles P. Côté, Anne-Marie Raymond, Bernadette Beaulieu, Mary-Anne Beaulieu, Mme Ernest St-Pierre, MM. David Rioux, avocat Pierre St-Pierre, Mlles Berthe Saindon, Claire Thériault, Laurette Parent, Mme Chs Thériault, M. Conrad Thériault.

A la famille en deuil nos vives sympathies.

N.-D. de L'Isle-Verte

Baptême

Le 17 courant a été baptisé Marie Rita, fille de M. et madame Henri Fraser, cultivateur.

Parrain et marraine, M. Napoléon Fraser, mécanicien et Mlle Blanche Fraser, oncle et tante de l'enfant.

Visite

Mlle Marie-Ange Castonguay de Ste-Louise est actuellement en visite chez ses oncles MM. Joseph Fraser et Achille Caron de Notre-Dame de l'Isle-Verte.

Attention

Vu la douce température et les hautes marées de ces jours derniers, les chemins entre Notre-Dame de l'Isle-Verte et l'Isle-Verte ont été endommagés. On s'est hâté de remettre les dits chemins en bon état de sorte que l'on peut maintenant s'engager en toute sécurité dans ces routes.

Toute personne ne connaissant pas ces chemins de traverse, pourront avoir les renseignements requis en s'adressant à MM. P. Michaud, Jos. Dubé ou Emile Bérubé de l'Isle-Verte.

On pourra aussi s'adresser par téléphone à M. Achille Caron au bureau d'épote de Notre-Dame de l'Isle-Verte. Ces personnes se feront un plaisir de leur donner toutes les explications désirées.

Le conseil ne se rend pas responsable des accidents qui pourront avoir lieu dans ces chemins.

Joseph Fraser, maire, Notre-Dame de l'Isle-Verte 18 janvier 1926.

A une assemblée tenue au Palais de Justice, convoquée par M. Eugene Michaud, secrétaire de la Société d'Agriculture, Division A M. Joseph Fraser, maire de l'Isle-Verte a été élu pour un nouveau terme. Nos félicitations.

M. Treclé Fraser a été élu mar-

E. A. DOUCET

AGENT D'ASSURANCE

Incendie -- Garantie - Vie -- Accidents

ET MARCHAND DE CHARBON -

Rue de l'Eglise, Rivière-du-Loup.

Phon Kamouraska

LA BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé \$ 5,000,000.00
Capital payé et Réserve \$ 4,500,000.00
Actif total (au 30 nov. 1924) \$40,646,000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

Président du Conseil d'Administration:

L'HONORABLE SIR HORMISDAS LAPORTE

Vice Président et Directeur-Général:

M. TANCREDE BIENVENU

Président du Bureau des Commissaires Censeurs

L'HONORABLE N. PERODEAU

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

350 Succursales et Sous-Agences dans les Provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Succursale, Rivière-du-Loup, (en face) G. R. FIEUSSI, Gérant
Succursale, Rivière-du-Loup, Station

PACIFIQUE CANADIEN

Modification dans le service des trains

ENTRE

QUEBEC ET MONTREAL

DEPARTS DE QUEBEC (Gare du Palais)

"LOCAL DE TROIS-RIVIERES", 9.00 a. m., dimanche

seulement. Arr. Trois-Rivières 11.40 a. m.

"L'EXPRESS DE JOUR", 9.00 a. m., dimanche excepté.

Arr. Montréal (Gare Viger) 3.15 p. m.

"LE FRONTENAC", 1.30 p. m., tous les jours. Arr.

Montréal (Gare Windsor) 6.15 p. m.

"LOCAL DE TROIS-RIVIERES", 4.00 p. m., dimanche excepté.

Arr. Trois-Rivières, 6.25 p. m.

"LE VIGER", 5.00 p. m., tous les jours. Arr. Montréal

(Gare Viger) 9.15 p. m.

"L'EXPRESS DE NUIT", 11.55 p. m., tous les jours. Arr.

Montréal (Gare Viger) 6.50 a. m., et (Gare Windsor) 7.20 a. m.

ARRIVEE A QUEBEC (Gare du Palais)

"L'EXPRESS DE NUIT", 7.00 a. m., tous les jours. Dép.

Montréal (Gare Windsor) 11.30 p. m., et (Gare Viger) 11.50 p. m.

"LOCAL DE TROIS-RIVIERES", 9.50 a. m., dimanche excepté.

Dép. Trois-Rivières, 7.25 a. m.

"LE FRONTENAC", 2.00 p. m., tous les jours. Dép. Montréal

(Gare Windsor) 9.15 a. m.

"L'EXPRESS DE JOUR", 3.40 p. m., dimanche excepté.

Dép. Montréal (Gare Viger) 9.45 a. m.

"LOCAL DE TROIS-RIVIERES", 10.20 p. m., dimanche

seulement. Dép. Trois-Rivières 7.50 p. m.

"LE VIGER", 9.45 p. m., tous les jours. Dép. Montréal

(Gare Viger) 5.00 p. m.

Renseignements supplémentaires sur demande aux bureaux

des billets: 30 rue Saint-Jean, tél. 2-0093; Château Frontenac,

tél. 2-1810 et Gare du Palais, tél. 2-0663.

S'adresser à

C.-A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs, représentant

toutes les lignes de navigation océanique — Gare du Palais —

Québec.

ou à

R.-G. AMIOT, Agent du District, Trafic-Voyageurs, Gare Wind-

son, Montréal.

Toujours de l'Espoir

même quand d'autres médecines ne vous ont pas aidé. Une simple et vieille préparation herbeuse comme le



NOVORO

Du DR. PIERRE

peut vous remettre sur la route de la santé. Il a fait cela pour des milliers d'autres. Pourquoi pas pour vous?

Il est absolument sain. Ne contient pas de drogues nuisibles.

Il est bon pour toute la famille.

L'histoire intéressante de sa découverte, avec des renseignements très valables, et des attestations véritables, est envoyée gratuitement sur demande. Ce remède herbeux renommé ne peut être obtenu chez les droguistes. Des agents spéciaux le fournissent. Ecrire à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.

2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
Déposé libre de tous droits au Canada.

Sécurité parfaite

Quelles valeurs comportent plus et de plus solides garanties que les obligations paroissiales et congréganistes? Nous avons encore en mains quelques milliers de dollars des obligations

Soeurs Crises de la Croix d'Ottawa,

SS. de la Présentation, St-Hyacinthe,

Syndics St-Vincent-de-Paul, de Montréal,

Diocèse de Toronto.

Demandez-nous des renseignements sur ces valeurs; nous vous les fournirons avec plaisir.

Versailles Vidricaire
Bouillais

MONTREAL TRIOIS-RIVIERES QUEBEC

1000, Versailles, MONTREAL Tel: 14. 7000

Remerciements

pour sympathies

M. et madame Joseph LeBel et leur famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort du Dr Jos. D. LeBel, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, lettres de sympathies, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

guillier de cette paroisse en remplacement de M. Emile Lévesque, sortant de charge.

M. le curé Dumas a donné un rapport des comptes faits par le marguillier sortant et tous se sont montrés satisfaits.

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE

Remerciements au saint Enfant-Jésus pour guérison obtenue, avec promesse de faire publier.

M. A. D.

Le Saint-Laurent

Banque Canadienne Nationale

51ème assemblée annuelle

La banque Canadienne Nationale a tenu, à son siège social, place d'Armes, à Montréal, le vendredi 15 janvier, la cinquante et unième assemblée annuelle de ses actionnaires.

Le bilan de l'exercice clôturé le 30 novembre 1925 montre que la Banque est, sous tous rapports, dans une excellente situation. Le gérant général, M. Beaudry Leman, après lecture du rapport financier, a fait quelques commentaires sur les opérations et les résultats du dernier exercice.

Le compte Profits et Pertes de l'exercice clos le 30 novembre 1925 fait ressortir des bénéfices nets de \$822,026, ce qui représente une augmentation de \$84,983 sur l'exercice précédent. Ces bénéfices sont l'équivalent de 14.95% du capital versé et de 7.31% du capital, de la réserve et des bénéfices non distribués—à rapprocher de 15.12% et de 7.88% en 1924. La répartition des bénéfices a été la suivante: dividendes—\$550,000; souscription au fonds de pension du personnel, \$30,000; provision pour impôts fédéraux \$100,000; versement au Trésorier provincial au compte des obligations cédées à la Banque, \$125,000,—ce qui laisse un solde à reporter de \$265,018, y compris le solde créditeur de \$247,991 du précédent exercice.

Les dépôts accusent un progrès marqué. De \$96,824,000 qu'ils étaient fin novembre 1924, ils ont passé à \$105,995,000 à la clôture du dernier exercice. Cette augmentation de \$9,170,000 s'est partagée presque également entre le courant et l'épargne, soit 4,250,000. Cela montre que la pratique de l'économie est encore en honneur dans notre pays. Est-il besoin d'ajouter que cela indique en outre que notre institution jouit dans le public d'une confiance grandissante?

Notre encaisse en or, espèces et billets du Dominion s'établit à \$3,663,426, à rapprocher de \$7,553,396 l'année dernière. Notre encaisse totale, qui était de \$20,266,324 en 1924, s'élève à \$25,018,965. Cette hausse de plus de 4 millions 1/2 résulte de l'augmentation de nos espèces et billets du Dominion et de diverses banques, de nos dépôts aux réserves centrales d'or et de nos avoirs dans les autres banques.

L'actif immédiatement réalisable de notre institution se chiffre par \$13,631,327, contre \$60,197,885 fin novembre 1924. L'actif immédiatement réalisable est l'équivalent de 53% du passif total envers le public. L'augmentation de \$3,433,000 que l'on constate à ce poste est attribuable en grande partie à la présence, dans le porte-feuille de la Banque, d'un plus gros volume d'obligations municipales canadiennes. L'examen du porte-feuille révèle, par contre une diminution de \$3,775,000 dans les obligations des gouvernements. Ce fléchissement se justifie par l'échéance, en cours d'exercice, de titres à court terme. Le produit de ces valeurs ainsi réalisées a été très utilement employé en prêts courants et escomptes, dont la somme accuse un accroissement de \$5,374,815.

Les prêts courants et escomptes, qui se chiffraient l'an dernier par \$3,521,529, atteignent fin novembre 1925 le montant de \$58,896,344, déduction faite de toutes créances irrécouvrables ou douteuses et de larges réserves et provisions pour parer à l'imprévu. La progression de nos avances à l'agriculture, à l'industrie et au commerce montre que notre institution a participé à la reprise d'activité économique qui s'est manifestée au cours de l'année dernière.

Nous rappelons il y a deux ans, ajoute M. Leman, que l'actif de la

Banque avait plus que doublé en moins d'une décennie, ayant passé de 19243,323,000 qu'il était en 1914 à \$72,917,000 en 1923. Fin novembre 1924, il s'établissait à \$122,255,000. Depuis un an, il s'est encore accru de plus de 9 millions, puisqu'il se chiffre maintenant par \$131,483,689. Cet actif considérable place la Banque Canadienne Nationale au cinquième rang des institutions du pays.

M. Leman, au cours de ses remarques, a fait allusion aux conditions dans lesquelles la Banque Nationale a été absorbée. Il s'est exprimé en ces termes:

Depuis la fusion de la Banque Nationale avec la Banque d'Hochelega, maintenant Banque Canadienne Nationale, à l'occasion de laquelle la législature de la province de Québec autorisa l'émission de \$15,000,000 de ses obligations 5% payables dans 40 ans et leur remise à la Banque d'Hochelega, cette opération a donné lieu à des commentaires inexacts. Nous croyons utile de préciser les faits.

La province de Québec a, d'une part, cédé à la Banque d'Hochelega en pleine propriété, \$15,000,000 de ses obligations payables le 1er mars 1964; d'autre part, la Banque d'Hochelega s'est engagée à verser, chaque année, durant 40 ans, à la province de Québec, mais à même ses bénéfices seulement et après paiement de 10% de dividende à ses actionnaires, la somme de \$125,000, qui, capitalisée au terme de 40 ans \$15,000,000. La province de Québec n'a ni avancé ni prêté d'argent à la Banque d'Hochelega; elle n'a pas déboursé un sou pas même le coût d'impression de ses obligations.

Le crédit de la province ainsi mis à la disposition de la Banque d'Hochelega a-t-il servi à reconstituer le capital-actions de la Banque Nationale? Aucunement. Même si les actionnaires de la Banque Nationale n'avaient rien reçu pour leurs actions, le montant de \$15,000,000 d'obligations de la Province eût été nécessaire et la mesure de la participation de la Province n'eût pas été moindre. Il fallait quinze millions de dollars en espèces ou en valeurs de premier ordre immédiatement réalisables afin de donner à l'actif de la Banque Nationale le degré de liquidité que présentent les banques bien conduites et celui que possédait la Banque d'Hochelega, et afin d'effectuer les réserves immédiatement nécessaires sur les créances douteuses tout en faisant provision pour celles qu'une étude plus approfondie de chacun des comptes indiquerait comme désirables. La Banque d'Hochelega n'avait pas le droit, pour sauver la Banque Nationale, de compromettre une situation financière acquise par 50 ans de travail et de prudence. Cependant elle n'eût pas accepté les \$15,000,000 d'obligations de la Province afin d'épargner des pertes aux déposants de la Banque Nationale, si elle avait dû en même temps ignorer les actionnaires. La situation devait être rétablie entièrement dans un large esprit de collaboration et de bon vouloir, ou alors nous aurions refusé d'assumer une tâche incomplète. Si le fonctionnement de la Banque Nationale, avec ses \$40,000,000 d'actif, s'était brusquement arrêté, les affaires en général dans notre province en auraient été affectées, d'autant plus que cette liquidation se serait effectuée à une époque très défavorable, car les affaires n'étaient pas brillantes dans le pays qui était en pleine période de rajustement. Dans le rouage économique comme dans un mouvement d'horreur l'arrêt d'une seule roue d'engrenage détraque tout le mécanisme. Dans cette opération, nous avons conscience d'avoir fait d'abord notre devoir; comme les progrès accomplis le lais-

sent entrevoir, nous en serons dou-

blement satisfaits.

M. Leman a terminé ses observations par une revue rapide de la situation générale, qui accuse une amélioration sensible.

Les actionnaires ont réélu le même conseil d'administration. Il se compose de M. J. A. Vaillancourt, l'hon. F. L. Béique, sénateur; l'hon. Geo. E. Amyot, conseiller législatif; l'hon. J. M. Wilson, sénateur; sir Geo. Garneau, l'hon. D. O. Lespérance, sénateur; MM. A. A. Larocque, Charles Laurendeau, C. R.; Armand Chaput, A. N. Drolet et Leo. G. Ryan.

Jacques Lorian et la mode

Dès son premier article, Lorian laissait percer ce qu'il était. On aurait pu croire qu'il nous apporterait une forte thèse, du moins un article qui se tient, mais il n'y avait quoi? rien, rien.

Il faut vraiment que la mode actuelle soit une bien vilaine chose pour n'avoir pour défenseur qu'un si mauvais avocat, vu que son premier plaidoyer (je parle au figuré) en trois points, est précisément faux en tous ses points.

1.—Lorian écrit que quoi qu'on dise et fasse la mode exercera toujours son empire. Ce qui veut dire qu'elle dit et fasse l'Évangile et la presse religieuse, il y aura toujours des poubelles et des écorchées. Donc taisez-vous, maître Lavoie, Gilles, et tous les prédicateurs de la morale. Vous n'y pouvez rien.

Ce qui revient à dire encore que, quoi qu'on dise ou fasse, étant donné qu'il y aura toujours des voleurs et des insensés, point n'est besoin d'avocats, ni juges, ni prison, ni asile. A bas la police, a bas les barrières, hurra pour la liberté, les donzelles, et vive les sauvagesses.

2.—Lorian dit que la femme a droit de s'intéresser au mouvement de la mode et de se soumettre à ses exigences raisonnables. Qui dit le contraire? Personne. Seulement nous prétendons que les femmes avec leurs pagnes, leurs robes aux genoux, échantonnées à l'estomac et dans le dos, sans manches et transparentes, dépassent les exigences raisonnables. Et il n'y a aucune raison au monde pour autoriser la femme à se dévêtir à la manière immorale de la majorité des femmes du monde. Et là-dessus, il y a des juges plus compétents que Jacques Lorian, pour fixer la longueur des jupes et manches et collets. Ceci m'a même au no 3 de Lorian qui dit que la mode est chose bonne en soi.

Je lui répond qu'il y a eu jugement prononcé sur les toilettes mondaines actuelles; que ce jugement a été porté et répété à plusieurs reprises, par S.S. Pie XI qui s'est tellement élevé contre les modes actuelles qu'il en a formellement défendu le port aux Dames Romaines et dames chrétiennes. La mode, c'est comme la danse; il y en a de bonnes et des mauvaises. Les mauvaises sont condamnées les bonnes deviennent défendues en raison du mauvais usage qu'on en fait. Ainsi des modes, seulement, comme dit le chanoine Coubé, il y a eu plus de modes immorales, les modes inconvenantes et les modes ridicules. Si la morale condamne les premières, le bon sens se moque des dernières. Je pourrais donner à Lorian d'autres explications, plus détaillées et plus précises, plus morales, s'il le veut. Mais à quoi bon? Lorian nous prouve dans un deuxième article que c'est peine perdue. Pour lui, il n'y a pas de mal à fréquenter les femmes à la mode mondaine: Tout ce commerce le laisse froid si froid qu'il nous fait entendre qu'il serait l'ennemi tout désigné pour faire la garde aux portes de nos maisons converties en harems. Ma foi, je n'y peux rien. Pour juger d'un mal-

il faut au moins savoir qu'il existe. Or, comment en convaincre Lorian? Il en rit, il s'en moque, il ridiculise la mode de l'Église. Qu'importerait ici tout un traité des lettres d'évêques et des articles de moralistes? Il n'y a qu'une chose capable, je crois, de faire comprendre Lorian. Ce serait la greffe du Dr Serge Voronoff.

En attendant qu'il réalise la lettre de feu le lord card. Bégin sur les modes et les danses.

GILES
P. S. Comme je n'entends pas faire de polémique à coups de grammaire, vu que je sais à peine mon français, je prie Lorian de me dispenser de ses analyses grammaticales. Je ne lui tiendrai nul compte des siennes.

G.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Le service anniversaire de feu Arthur Pelletier, époux de dame Marie-Laure LeBel, sera chanté à Caouana, mardi le 26 courant, à 9 hrs.



La sélection garantit sa qualité, le mélange sa saveur, la pasteurisation sa pureté, et l'enveloppe cachetée sa propreté. En y apposant notre nom nous assumons la responsabilité morale pour chaque once servi sur votre table. Cherchez toujours la marque Kraft.

Livre de Recettes Gratuit
Ecrivez à la Kraft Mac-Laren Cheese Co., Ltd., Montréal.

Le plus grand assortiment de Monuments funéraires et de Pierres Tombales De la Province de Québec.

Au delà de 500 Modèles différents en marbre blanc, bleu ou veiné en Granite Gris, Rouge ou Noir de la Meilleure Qualité.

Notre marbre vient des carrières du Vermont, si renommée dans le monde entier. Notre Granite vient du Nouveau-Brunswick, des Indes, de l'Égypte et de l'Écosse. Nous avons aussi les statues de tout modèle et n'importe quelle dimensions en marbre blanc d'Italie, fait par des sculpteurs Italiens. Notre Granite est travaillé par des hommes de nombreuses années d'expérience.

Nous garantissons satisfaction à chaque client et pour y arriver il nous faut donner un bon service. Ceci est une des garanties que vous aurez chez-nous.

Si vous êtes intéressé dans l'achat d'un Monument ou d'une pierre Tombale, découpez l'annonce et mallez-nous la immédiatement.

Beaudet & Cie
Mont-Joli,
P. Q.
Messieurs.

Etant intéressé dans l'achat d'un... veuillez m'envoyer des vignettes de quelques-uns de vos modèles.

Nom.....

Adresse.....

POUR TOUTE INFORMATION ADRESSEZ-VOUS A
BEAUDET & CIE
Mont-Joli, P. Q. — IMPORTATEURS.

Encore seulement deux jours avant la clôture de la

VENTE PRODIGIEUSE

DE

JOS VIEL

RIVIERE-DU-LOUP EN BAS

UN NOUVEL APPEL

A CEUX QUI N'ONT PU PROFITER DE CETTE VENTE

Pour encore 15 jours, nous continuerons cette vente avec les mêmes prix et la même installation, rien ne sera changé et ceci, à la demande de nos nombreux clients qui n'ont pu venir ces derniers jours.

Profitez de ces deux derniers jours. Plusieurs lignes déjà réduites le seront davantage afin de pouvoir les écouler complètement.

Les attractions de Vendredi et Samedi vous seront très avantageuses, soyez un acheteur économique, qui saura en profiter.

Si chaud, réconfortant, satisfaisant
**SHREDDED
WHEAT**
Avec lait chaud et un peu de crème

Autour d'une lutte

Les personnes se présentent en grand nombre à la consultation. — L'Hygiène mise en pratique.

Le Comité du Dispensaire de Rivière-du-Loup à sa dernière séance a pris connaissance des travaux accomplis au Dispensaire depuis son ouverture.

Les résultats obtenus ont grandement réjoui ceux qui s'intéressent à la lutte contre la Tuberculose dans notre région.

En effet, depuis l'ouverture, 2678 personnes se sont présentées à la clinique du Dispensaire et ce sont là des chiffres qui figurent même avec les Dispensaires des Villes beaucoup plus peuplées que la nôtre. Il a été fait 1520 examens au Rayon X. Dans les cas jugés nécessaires, l'examen a été complété par l'examen des crachats au laboratoire, surtout lorsque la demande en avait été faite par le médecin de famille; il a été fait ainsi 143 examens au microscope.

Il s'est trouvé un certain nombre de tuberculeux alités ne pouvant se présenter au dispensaire; ils ont reçu les services gratuits du médecin du Dispensaire, qui a fait 44 visites à domicile tant à la ville qu'à la campagne.

L'Infirmière visiteuse a fait 1589 visites dans la ville et dans les campagnes, s'arrêtant aussi dans les écoles et distribuant aux enfants au-delà de 8000 exemplaires de littérature avec pamphlets et gravures très intéressants et instructifs pour eux.

Ce sont là des chiffres bien satisfaisants pour ceux qui intéressent la question de la tuberculose parce que nous pouvons dès maintenant percevoir les résultats de la campagne contre cette maladie et parce que nous pouvons conclure dès maintenant à l'efficacité de l'oeuvre des Dispensaires.

Aussi bien, voilà plus de 2000 personnes qui sont venues au Dispensaire se renseigner sur l'état de leurs poumons, ont bénéficié d'un examen au Rayon X et ont reçu des conseils précis d'hygiène, ont appris à se traiter, ont reçu les moyens à prendre pour améliorer leur état de santé et pour protéger leur entourage. Et voilà bien l'oeuvre du Dispensaire, et voilà bien le grand moyen pour lutter contre la Tuberculose. "Enrayer la contagion de la maladie en trouvant d'abord le tuberculeux". Or, pour trouver le Tuberculeux, quel moyen plus efficace que la consultation gratuite, que la visite subséquente de l'Infirmière. Et lorsque la Tuberculose est ainsi dépiétée, elle est en partie vaincue.

parce que le tuberculeux étant diagnostiqué reçoit dès lors les conseils d'Hygiène voulus pour améliorer son état. Il est de plus orienté vers son médecin, qui voit son malade plus souvent parce que l'Infirmière visiteuse voit à ce qu'il se fasse soigner régulièrement.

Parfois, le malade est orienté vers le Sanatorium. Durant l'année, qui vient de s'écouler, 20 malades ont été ainsi hospitalisés, là, le malade peut recevoir les traitements spéciaux que requiert son état. Mais l'hospitalisation est coûteuse pour le malade ou pour la Municipalité, s'il est sous la Loi de l'Assistance publique, surtout lorsqu'on sait que le Tuberculeux doit passer des mois et même des années à l'Hôpital. Si nous isolions en effet au Sanatorium tous nos Tuberculeux, nos Municipalités seraient grevées d'un budget énorme, puisque nos statistiques démontrent qu'il y a en moyenne 20 à 25 tuberculeux, par paroisse, qui devraient être isolés.

Espérons que nous aurons de plus en plus des lits disponibles pour nos malades. Mais si nous n'avons pas dans notre pays, comme dans les états voisins des millionnaires, qui peuvent construire et soutenir des hôpitaux pour tuberculeux; il nous faut lutter contre la Tuberculose par des moyens plus économiques et c'est par le Dispensaire.

**Lorsque le Parle-
ment siège**

Chaque session du Parlement Fédéral attire un grand nombre de visiteurs dans la Capitale et le Canadian National offre à ses voyageurs un excellent service pour Ottawa. Deux routes distinctes de Montréal permettent de se rendre à la Capitale et d'en revenir par des voies tout à fait différentes. Le Château Laurier — l'hôtel par excellence d'Ottawa — est à proximité de la Gare.

Demandez de plus amples renseignements à l'importeur quel agent du Canadian National ou aux bureaux de la Ville: 10 rue Ste-Anne et 231 rue St-Joseph, Québec, Tél. 2-8200.

Chaloupe à vendre

Une bonne chaloupe de 23 pieds de long par 7 pieds de large, prête à recevoir moteur, à vendre à très bon marché à acheteur sérieux.

Cette chaloupe est de plus munie d'une cabine, voile, etc.

Pour information, s'adresser au capitaine D. E. Fraser, Notre-Dame de l'Isle-Verte.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

SITUATION AU 30 NOVEMBRE 1925

ACTIF

1. Argent.....	\$17,229,295.28
2. Montant dû par d'autres banques.....	7,789,670.32
3. Obligations canadiennes des gouvernements et municipalités.....	29,400,620.73
(Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	
4. Obligations publiques étrangères (Filiale de Paris).....	1,006,106.53
(Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	
5. Autres valeurs.....	959,809.98
(Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	
6. Prêts à demande.....	7,245,824.29
(Garantis par des titres d'une valeur marchande largement suffisante.)	
7. Prêts courants et escomptes.....	59,081,772.46
(Déduction faite de toutes créances douteuses et des fonds de prévoyance.)	
8. Immeubles, créances hypothécaires et autre actif.....	2,313,680.64
(Comptés au-dessous de la valeur marchande.)	
9. Immeubles et mobilier de la Banque.....	5,504,941.52
(Comptés au-dessous du prix coûtant et de la valeur marchande.)	
10. Divers (valeur réalisable).....	951,967.36
	\$131,483,689.11

PASSIF

1. Billets de la Banque.....	\$12,541,594.00
2. Dépôts (épargne, comptes courants, correspondants).....	106,693,455.37
3. Divers.....	843,087.84
Passif envers le public.....	\$120,078,137.21
Passif envers les actionnaires (capital, réserve et profits non divisés).....	11,405,551.90
	\$131,483,689.11

**Mtre Lavoie et ma-
tresse la mode**

Salem alejkoum! C'est par ces mots que je dois saluer le prophète d'Allah en la personne de Mtre Lavoie.

Allah illa Allah. Mtre Lavoie ne mesure plus l'étendue de son champ d'action; mais il est vraiment regrettable que ses nerfs soient aussi tendus; ce qui fait que, sa plume—si spirituelle ment. Et sans tenir compte de rien, tout en griffonnant, elle écrit des insolences dont je ne l'aurais jamais soupçonnée capable. C'est fait.

Dieu en créant l'homme, l'a soumis à l'erreur, mais, hélas, il n'a pas oublié celui qui dans l'avenir était destiné à de si grandes choses.

Aussi à travers les siècles futurs les générations vénéraient sa mémoire en disant: "Maitre J. B. Lavoie?"

Homme remarquable! Il a élevé la voix dans la plaidoirie des causes les plus délicates; sa voix s'est encore élevée pour lancer des foudres contre les modes; il a corrigé des fautes grammaticales—et cela avec modestie, parce que l'orgueil n'a effleuré son âme. Enfin, il a passé en faisant le bien. "Quelle consolation!"

Mon amende honorable terminée, je prends congé de Mtre Lavoie; mais si par hasard sa plume venait encore me piquer, ah! bien là.

Et pour faire agréable diversion, je tends la main à Jacques Lorian qui s'est si gentiment constitué mon "chevalier défenseur". Aussi j'apprécie fort ses idées optimistes—n'en déplaise à Mtre Lavoie—et surtout il prend la vie telle qu'elle est et non pas ce qu'elle était. Ressuscitez-vous les morts? Mtre Lavoie le tente croit-on, pour rendre sa biographie plus pathétique.

Hola! Gilles, vous tenez toujours ferme? A la bonne heure! Et voulez-vous que nous fassions un "brin de causette sur la mode? Mtre Lavoie a vertement déclaré qu'en me répondant, "c'est à rien qu'il répondait"; mais je crois que le "maitre" en question ne s'est pas aperçu que je suivais scrupuleusement sa tactique.

Hé bien, Gilles n'est-il pas vrai que chacun porte en soi un idéal et que chacun voudrait cueillir au jardin du vieil et toujours jeune enthousiasme, des félicités, des passions nouvelles, du bonheur; c'est la renaissance des heures abolies, la jeunesse des sens et des desirs, c'est la vie intense.

Alors les femmes aussi—ces fleurs dont parle Baudelaire,—veulent vivre elles aussi et cela en étant jolies, charmeuses et charmées! Joyau précieux qui commande le plus riche écriin et que les hommes ne devraient aborder qu'avec la plus respectueuse complaisance.

Aujourd'hui plus que jamais c'est la rivalité, à outrance qui domine soit en politique. en affaires. et en mode.

La femme honnête qui tient dans la société une place librement choisie, puis se crée un foyer honnête et heureuse sera la gardienne de nos meilleurs traditions. Elle orientera en chemin sûr, une pléiade de jeunes esprits.

Par ailleurs, il y a les femmes mondaines qui le sont par condescendance sociale et celles qui le sont par désœuvrement.

C'est particulièrement contre celles-là, mon cher Gilles qu'il faudrait élever la voix.

"La mode exagérée" souffle des tristesses, des désespoirs, des mésalliances, des séparations. C'est vrai.

Je sais, et pour cause, que la femme doit soigner sa toilette et avantager, par des artifices raisonnables, ce qui a été négligé par la nature; mais il ne faut pas oublier le sens pratique et la morale intégrale qui sont souvent, hélas, mis au rancart, par dégénérescence ou apostasie.

Nous ne sommes plus au temps des moeurs grecques, ni sur les plages d'Eleusis, où les femmes avaient de loisir de s'habiller que les pieds de sandales et leurs bras de bracelets d'or.

Je concède à la femme sociale, mais non fastidieuse, le droit de se parer avec grâce et avec charme en toute circonstance, mais il faut user d'un peu de sens pratique et moral et s'habiller avec recherche suivant l'heure et le lieu.

Puisque nous ne sommes ni dans un pays ni à une époque où l'on se flatte d'idéaliser la beauté sobre d'un corps sans voiles, à l'exemple des pélerins d'Alexandrie, les femmes doivent savoir contenir l'exubérant orgueil qui palpite dans l'ombre pâle que font leurs silhouettes gracieuses et d'un éminentissime féminin.

Voilà, mon cher Gilles, ce que je pense. Pensez-vous de même? Votre réponse me le dira.

La Maulina.

Robert IMANDT

POUR N'IMPORTE QUEL GENRE D'ASSURANCE
CONSULTEZ P.-J. BERUBE

HOTEL PLACE VIGER

Gare Viger, Montréal

Au centre du vieux Montréal — Château de Ramesay — Eglise de Bonsecours — Eglise Notre-Dame — Colonne Nelson. Cuisine canadienne et service bilingue. Prix modérés.

Pour Rien

En plus d'une grande réduction que nous faisons pour la saison des Fêtes, nous allons donner une magnifique horloge de 400 jours absolument gratis, par tirage. Nous donnons un billet avec chaque achat de \$1.00. Le tirage aura lieu le 31 Décembre à 9 hrs P. M.

Tous nos prix seront réduits de 20% à 50%. Cette année notre assortiment de marchandises pour les Fêtes est plus considérable que jamais et nous voulons avoir la foule, c'est pourquoi nous allons vendre moins cher que partout ailleurs.

Venez de bonne heure et vous serez enchantés des valeurs et des prix.

E. M. LANGLAIS
BIJOUTIER
Rivière-du-Loup Station



**Chaque sac de Ciment
"Canada" représente l'expé-
rience de plusieurs années.**

La fabrication du Ciment est un art.

La qualité uniforme du Ciment "CANADA" représente l'expérience de plusieurs années dans la fabrication.

Le Ciment "CANADA" est fabriqué par des employés qui ont l'expérience voulue, ceci assure la qualité uniforme continuellement.

Soyez certain — achetez le Ciment "Canada" des vendeurs attirés. Leur approvisionnement est protégé par l'immense réserve que nous avons toujours dans nos entrepôts, des entrepôts bien distribués; ceci vous assure d'une livraison bien réglée. Ceci est une garantie contre les délais coûteux et de plus, vous assure une qualité supérieure de Ciment.

Pour toute ouvrage en béton achetez du Ciment "CANADA" mûri et fiable, d'une marque reconnue, fabriqué et emmagasiné dans la Province de Québec.

Notre département d'informations est prêt à coopérer avec vous pour tout ce qui concerne l'emploi du béton. Ce département est à votre disposition gratuitement.

Ecrivez si vous voulez des informations techniques ou suggestions

Canada Cement Company Limited
Edifice Canada Cement Company
Carré Phillips Montréal

Bureau des ventes: Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary

**LE BETON
CANADA CIMENT
EST PERMANENT**

A Louer

La grande salle, sise coin des rues St-Elzéar et St-André, à louer pour parties de cartes, réunions de tous genres. Pour informations, s'adresser à F.-E. King, 73 rue St-André.

**Demande à la
législature**

Avis est par les présentes donné que "THE WARREN COMPANY LIMITED" demandera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, d'adopter une loi ratifiant certaines résolutions des Commissaires d'Ecoles de la municipalité scolaire de St-Edouard de Fraserville et des Syndics de la Corporation scolaire dissidente de Fraserville, et certaines conventions entre les mêmes et la dite Compagnie; à l'effet de fixer pour dix ans, du 1er juillet 1925, à sept cent cinquante piastres (\$750.00) les taxes scolaires annuelles payables sur les biens meubles et immeubles de la dite Compagnie, et légaliser l'arrangement pour taxes scolaires ainsi conclu entre les parties.

Rivière-du-Loup, 28 décembre 1925.

HORACE CIMON,
Procureur du pétitionnaire

Auto à vendre

Véritable bonne occasion
Voiture Chevrolet, modèle 1924, en bonne condition. S'adresser au "Saint-Laurent".

ROBERT IMANDT

Tribune libre

Les lecteurs du "Saint-Laurent" qui lisent chaque semaine les articles variés de M. Jean-Baptiste Lavoie, regrettent peut-être comme moi, le temps béni où les bêtes parlaient. Car alors les hommes n'a-

BOIS DE CORDE A VENDRE

Vous trouverez toujours le plus beau choix de bouleau sec et vert, ainsi que le merisier et l'ébène verte, chez JOS. MAILLOUX, Côte du Nord-Est.

TERRES à VENDRE ou à LOUER

Deux terres, l'une située dans le village de Notre-Dame, 16 arpents de large avec bâtisses, et une autre dans le 2ème Rang, de quatre arpents de large, avec bâtisses. A vendre ou à louer à de bonnes conditions. S'adresser à GEORGES GUY, Cacouna.

vaiant pas encore la facheuse manie d'écrire.

Maitre Jean-Baptiste est venu à la Rivière-du-Loup quatre cents ans trop tard. Il eût dû aborder sur nos rives alors qu'elles étaient peuplées d'Algonquins et de Têtes-de-Boule, aptes à saisir ses démonstrations limpides et à profiter de son érudition.

L'esprit philosophique de notre avocat, autant que ses connaissances littéraires n'eussent pas manqué de le faire admettre dans le conseil des sages de la tribu. Il n'eût certainement pas professé alors ce mépris qu'il affiche aujourd'hui pour les "vieilles barbes".

Son titre de L. L. L. pouvait le faire aspirer aux plus hautes charges de la magistrature. Je le vois avec une certaine admiration, ceint d'une peau de marsouin, présider les assises au pied d'une épimette et tranchant d'une façon péremptoire les questions les plus délicates. avec son tomahawk!

Et pourtant, même en ces temps recués, êtes-vous bien sûr, Maitre Jean-Baptiste, que mes petits-neveux d'ailleurs, les squaws agiles, parées de coquillages, qui gambadaient sans entraves sur les grèves du grand fleuve, n'eussent pas été elles aussi, réfractaires à vos idées formatrices sur la mode?

UNE LECTRICE

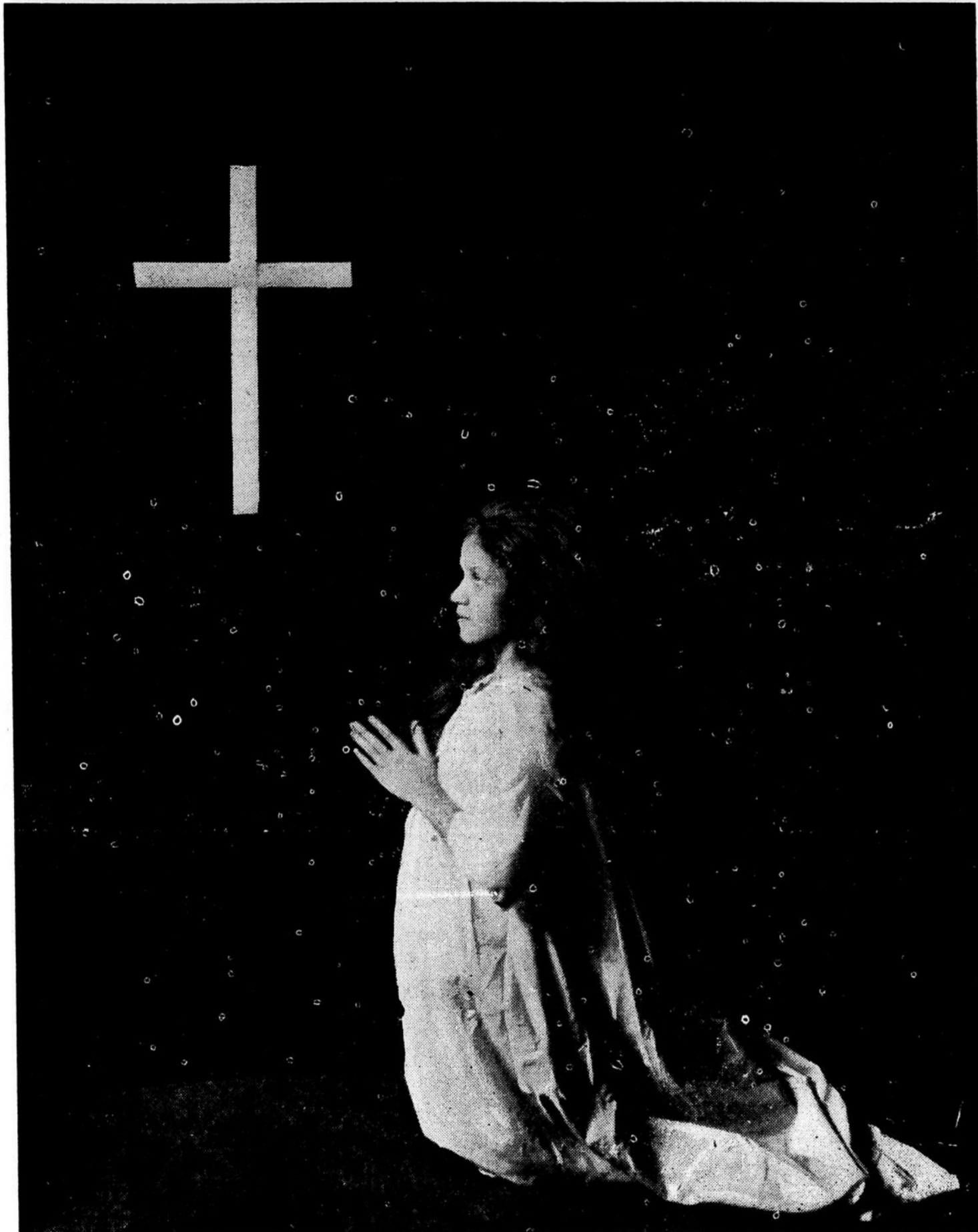
PRINCESSE

Jeudi, Vendredi et Samedi

21, 22, 23 Janvier

MATINEES: JEUDI et SAMEDI

A 2.15 HRS P. M.



LA TROUPE ROLLIN - NOHCOR PRESENTE

L'ENFANT MARTYRE

Drame d'actualité en 2 actes

DE L'EMOTION - DES LARMES - DU RIRE

VOYEZ: L'enfant martyrisée par sa belle-mère - Les mains sur le poêle
 Le verre de lessive - La beurrée de savon
 Intervention du curé et des voisins - La dernière prière de l'enfant Martyre
 SA MORT

ADMISSION: 55c. et 40c. Taxe comprise

Mis à l'essai
 et reconnu ami
 de la famille



MON PAPA DIT :

"Je fais usage de Father John's Medicine depuis quinze années consécutives. Je contracte facilement le rhume à cause d'une maladie grave que j'eus il y a dix-sept ans et Father John's Medicine semble le seul remède à me faire du bien. J'en donne aussi à mes enfants quand ils toussent et j'en obtiens les mêmes bons résultats." (Signé): Aug. J. Morneau, 8 rue Boylston, Fitchburg, Mass.

Les centres d'affaires de la Province

Les liens commerciaux qui unissent Québec et Montréal, les deux principaux centres d'affaires de la Province, ont donné naissance à un courant continu et grandissant de trafic entre ces deux villes. Tout naturellement le public voyageur fut vite conquis par le service supérieur du Canadien National et la demande d'accommodation se fait de jour en jour plus grande. Le Radio installé à bord des trains du jour est à votre service.

Ni porte lequel agent du Canadien National se chargera volontiers des réservoirs que vous pourrez désirer ou bien adressez-vous aux bureaux: 10 rue Ste-Anne et 281 rue St-Joseph, Québec, Tél. 2-8200.

St-Juste-du-Lac

Election municipale

Le 14 courant a eu lieu l'élection municipale. Monsieur Edmond Gagné l'a emporté avec une belle majorité sur son adversaire M. Lazare Brisbois. M. Jos. Bélanger est la majorité sur son adversaire M. Charles E. Boucher. Monsieur Georges Dubé a été élu par acclamation.

Aux nouveaux conseillers, nos sincères félicitations.

AVIS

A l'avenir, je ne serai plus responsable d'aucune dette contractée en mon nom à moins d'autorisation formelle de ma part.

M. Ivanhoe Landry,
 St-François-Xavier,
 Rivière-du-Loup, Sta

Réunion familiale

M. et madame Alphonse Chassé de cette ville eurent le plaisir de voir réunis autour d'eux, pour le temps des Fêtes, tous les membres de leur famille: M. et Mme Pierre Chassé de Los Angeles; Mme Jos. Groulx de Montréal; M. et Mme Henri Thivierge de Giffard, Qué.; M. Joseph Chassé, actuellement à Montréal; M. Maxime Chassé de Campbellton.

Madame Chassé accompagna jusqu'à Québec, Giffard et Montréal, son fils Pierre s'en retournant à Los Angeles. Elle est maintenant de retour.

Isle-Verte

AGREABLE SOIREE

A la résidence de M. et madame Alphonse Côté, lundi dernier, mesdemoiselles Yvonne et Ida Côté, recevaient un groupe d'amis.

Les invités étaient: M. et Mme Simon Migneault, Mme Philias Dumas, Mlles Anna-Marie Dubé, Rivière-du-Loup, Juliette, Adéla et Odole Rioux, Alice Michaud, Julia, Cécile, Adrienne, Angelina Godbout, Aurore Parent, Marie-Ange et Antoinette Dumas, Marie Bélisle, St-Eloi; MM. Alexis et Louis Godbout, Gérard et André Michaud, Pierre et Oscar Lévesque, Willie Michaud, Raymond, Aurèle et Emilio Labrie, St-Eloi, Adrien, Albert et Charles-Eugène Parent, Iréné et Alphonse St-Laurent, Auguste Rioux, Adrien et Hébert Dumas.

On fit de la musique jusqu'à une heure avancée et tout le monde se sépara enchanté des heures inoubliables qu'on venait de vivre.

UNE INVITEE

Le 18 janvier M. Jean Dumas, fils de M. et madame Alexis Dumas, cultivateur, unissait sa destinée à mademoiselle Florence April, de St-Clément.

Cour Supérieure, district de Kamouraska, No 10089. Une action en séparation de biens a été instituée le 24 novembre 1925, par Dame Marie-Louise Malenfant contre Ernest Dionne, marchand de St-Paul de la Croix, district susdit.
 Rivière-du-Loup, 18 janvier, 1926.
 S. C. Riou, Proc. dem.

Saint-Eloi

Mariage.
Le 4 janvier eut lieu le mariage de M. Emile Ouellet de Sainte-Françoise avec Mlle Clothilde Gagnon, paroisse.

Kamouraska

Honneur au mérite.
Mlle Marie Louise Bérubé, Marie Alma Deschênes et Marie Rose Bérubé, institutrices, de cette paroisse ont obtenu, par l'entremise de M. l'inspecteur J. Z. Dubéau, chacune une prime de \$20.00 pour succès dans l'enseignement.

Nos sincères félicitations.
A l'assemblée tenue pour l'élection d'un nouveau marguillier en remplacement de feu Damase Dionne, M. Joseph Langlais, maire de la paroisse et préfet du comté a été élu unanimement. Félicitations.

L'élection des conseillers a favorisé les MM. suivants: Emile Lévesque Ludger Drapeau et Alphonse Raymond élus pour la paroisse. MM. Joseph Pelletier, Justinien Gagnon et Joseph Gauvin élus pour le village. Félicitations.

Le 31 décembre dernier a eu lieu le mariage de Mlle Jeanne Lajoie, fille adoptive de Madame Joseph Michaud, de cette paroisse et de M. J. L. Bard, de Rivière Manie.

Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.
Visite.
La supérieure générale des Soeurs de l'Assomption S. V. et son Assistante ont, ces jours derniers, fait la visite annuelle du couvent.

Ste-Rose du Dégelé

Des élections municipales ont eu lieu le 13 janvier pour choisir des successeurs à MM. Albert Beaulieu, Louis Martin et Majorique Soucy, conseillers sortant de charge.

Les deux premiers ont été remplacés par MM. Jos Picard et Jos Martin, élus par acclamation.

Deux candidats étant sur les rauges pour succéder à M. Majorique Soucy, on a pris le vote le 14 janvier. M. Alcide Morneau l'emporta sur son adversaire Joseph Moreau par 7 voix de majorité.

L'expérience reconnue de M. Morneau dans les affaires municipales rendra très utile sa présence au conseil.

M. Stanislas Lavoie a été élu marguillier en remplacement de M. Alexandre Landry sortant de charge.

Le jour des Rois, Mesdames J. B. Dionne et J.-A. Morel sont allées à Cabano visiter des parents.

Servante demandée

Un jeune ménage résidant actuellement à Rivière-du-Loup et devant quitter cet endroit pour Montréal le 1er mars prochain, désire une servante pouvant s'occuper d'ouvrage général. Elle devra être aussi consentante d'accompagner cette famille à Montréal, dépenses de voyage payées.

Pour application, s'adresser à Mrs Geo. Miquelon, Rivière-du-Loup Centre.

PAINKILLER
PERRY DAVIS
CONTRE
Crampes — Entorses — Frissons.

Loi de la protection des eaux navigables

R. S. C. Chapitre 115.
MONT LOUIS SEIGNIORY LIMITED, une compagnie à fonds social ayant son bureau chef dans la Cité de Montréal, Province de Québec, donne avis par ces présentes que, suivant la Section 7 de la Loi de la Protection des Eaux Navigables, elle a déposé chez les Ministres des Travaux Publics à Ottawa, et au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Sainte-Anne des Monts, dans le Comté de Gaspé, une description de l'emplacement et les plans projetés d'un porteur de bois de pulpe (conveyor) qu'elle se propose de construire dans le fleuve Saint-Laurent à Sainte-Anne des Monts devant les Lots 126, 127B, 128, 129, 129A, 130, 131A et 136 de la Municipalité de Saint-Maxime de Mont Louis.

ET PRENEZ AVIS qu'après l'expiration d'un délai d'un mois à partir de la date de la première publication de cet avis, MONT LOUIS SEIGNIORY LIMITED fera application, en vertu de la Section 7 de la dite Loi, au Ministre des Travaux Publics à son bureau dans la Cité d'Ottawa, pour l'approbation des dits emplacements et plans, et pour permission de construire le dit porteur de bois de pulpe (conveyor).
MONTREAL, le 8 janvier, 1926.
FOSTER MANN PLACE
MACKINNON HACKETT & MULVENA
Procureurs de MONT LOUIS SEIGNIORY LIMITED.

The navigable waters protection act

R. S. C. CHAPTER 115.
MONT LOUIS SEIGNIORY LIMITED, a body corporate having its head office in the City of Montreal, in the Province of Quebec, hereby gives notice that it has, under Section 7 of the NAVIGABLE WATERS PROTECTION ACT, deposited with the Minister of Public Works, Ottawa, and in the Registry Office in the Registration Division of Ste. Anne des Monts, County of Gaspé, a description of the site and the proposed plans of a pulpwood conveyor proposed to be built on the beach and in the River St. Lawrence at Ste. Anne des Monts, in front of Lots 126, 127B, 128, 129, 129A, 130, 131A and 136 in the Municipality of Ste. Maxime de Mont Louis; AND TAKE NOTICE that after the expiration of one (1) month from the date of the first publication of this notice MONT LOUIS SEIGNIORY LIMITED will, under Section 7 of said Act, apply to the Minister of Public Works at his office

in the City of Ottawa, for approval of the said site and plans, and for leave to construct the said pulpwood conveyor.
MONTREAL, January 8th, 1926.
FOSTER MANN PLACE
MACKINNON HACKETT & MULVENA.
Attorneys for MONT LOUIS SEIGNIORY LIMITED.

MALADES DESESPERES

Reprenez courage!...
La Merveilleuse Méthode entièrement végétale qu'un prêtre a découverte, vous GUÉRIRA SUREMENT.
(Très nombreuses attestations)
Les 20 cures de l'abbé Hamon
le Diabète, l'Albumine, les bronches, (Toux, Bronchites, Asthmes, etc.) les Rhumatismes, les Maux d'Estomac, (Crampes, aigreurs, mauvaises digestions, lourdeurs, etc.), les Maladies des Nerfs du Cœur, (Palpitations, etc.) des Reins, du Foie, des Voies urinaires, de la Peau, du Sang, les Ulcères varicelleux, les Ulcères de l'Estomac, la Constipation, etc., etc.
Rien que des Plantes
C'est la grande médication que le Créateur a mise à notre portée, ne cherchons pas ailleurs. Dieu a placé dans la nature tout ce qu'il faut pour nous nourrir, nous vêtir, nous GUÉRIR!
Monsieur KNEIP.
Ecrivez Laboratoires Botaniques et Marins.
Succursale de Montréal
430 RUE ST-PIERRE
Il vous sera envoyé GRATIS et FRANCO par retour, la Méthode convaincante, explicative et complète.

Vendu par Frenette & Beaulieu RIVIERE-DU-LOUP Station

A VENDRE OU A LOUER

Un terrain voisin du collège de St-Ludger, 100 pieds par 158. S'adresser à ARTHUR MICHAUD, No 2, rue du Rocher.

J. ALP. SAUCIER
GERANT DE DISTRICT
Canada Life Assurance Company
RIVIERE-DU-LOUP.

BOIS DE CHAUFFAGE A VENDRE

Erable verte..... 10.00 la corde
Merisier vert..... 9.00 la corde
Bouleau vert..... 8.00 la corde
Livré à domicile
Commandes reçues par téléphone
WILLIAM BOULET,
Rue Deslauriers - Rivière-du-Loup.

AVENDRE

Un Hudson ayant fait cinq mille milles à vendre ou à échanger pour un cheval trotteur ou un bon cheval de route, avec agrès. S'adresser à ALEX. THERIAULT, 135 Lafontaine.

Avant de prendre une assurance-vie
CONSULTEZ P.-J. BERUBE.

J. Oscar Levesque
Notaire
Prêts d'argent—Débentures municipales, scolaires et de fabriques.
Bureau 18 Rue de l'Eglise (de la Cour)
Résidence : 29 Rue Fraser.
RIVIERE-DU-LOUP, QUE.

Louis Pratte
Assurances Générales
Rivière-du-Loup, P. Q.
EDIFICE BANQUE PROVINCIALE
319 rue Lafontaine.

Georges Chouinard
Entrepreneur Général
Constructions de tout genre. Manufacturier de Portes, Chassis, Moulures, etc., etc.
ST-ALEXANDRE, Co. Kam.
Avant de placer vos commandes, demandez mes prix.

TORANO PLESSISVILLE CANADA

Une Raboteuse-Embouteuse "Pony" Économique.

Populaire à cause de son prix modéré.
Dans les boutiques à bois où l'espace est limité, notre Raboteuse-Embouteuse No. 2 (Pony Planer) est idéale, parce qu'elle requiert peu d'espace. Rabote jusqu'à 24 pcs. de largeur par 6 pcs. d'épaisseur—peut emboutever jusqu'à 14 pcs. de largeur. Garantie faire un travail de tout premier ordre.
Distributeur de coupe et matériel TOIT DE SUITE
La Fondrière de Plessisville, Plessisville, Qué.
Mon nom est...
Avez-vous cela en stock en magasin? Sinon, je vous en enverrai un par la poste. À quel prix?
Nom et adresse...

E. BRETON
221 Lafontaine
RIVIERE-DU-LOUP.
Avant de faire l'achat de vos Cadeaux, venez voir notre Grand Choix et vous ferez de **GRANDES ECONOMIES**
Comptoir de Cadeaux à \$1.00 valant de \$1.25 à \$1.50
Tasses et soucoupes blanches et dorées à \$1.50 la douzaine.
Tasses à thé blanches à 90c. la doz.
6 tasses, soucoupes, assiettes creuses et plates pour \$2.75 le set de 24 morceaux.
Set à table 6 morceaux pour \$1.00
Grands verres à eau à 60c. la doz.
Sachez profiter de nos BAS PRIX.

Bureau du soir
Mtre J.-B. Lavoie, avocat, tiendra un Bureau tous les soirs, excepté le samedi, à l'Hôtel Victoria, de 8 à 10 heures.

LECONS DE CHANT
par Mlle Albertine Pelletier
277 rue Lafontaine
Élève de Salvator Issaurel.
continuera à donner des leçons de chant et de solfège à des conditions faciles.
Sur demande, chantera aux mariages et services funèbres.

L'ELIXIR TONIQUE du Dr MONTIER
LE TONIQUE FAVORI DES PHARMACIENS.
Tout pharmacien vous dira que c'est le meilleur des toniques, qu'il en connaît la composition et les effets.
L'Elixir Tonique du Dr Montier est le plus puissant reconstituant de tout le système. Il est excellent au goût et il excite l'appétit. Une bouteille suffit pour un traitement de cinq semaines.
En vente chez Monsieur EMILE OUELLETTE, Rivière-du-Loup, M. FRANK LEVESQUE Saint-Epiphan.

La Teinturerie de Service
G. E. MOREL, prop.
Nettoyage, Pressage, Réparations, de toutes sortes, etc.
A DES PRIX RAISONNABLES.
Faites un essai et vous serez satisfaits.
254 rue Lafontaine - Rivière-du-Loup

Paradis & Marier, Ltée
Rue Chouinard
RIVIERE-DU-LOUP Station
Marchands de grains, provisions Epicerie, etc.
Spécialités : —
Pommes d'automne et de conserve
Bois de chauffage de toutes sortes
Demandez nos prix avant de placer votre commande, Satisfaction assurée

Gin Canadien Melchers Croix d'or



3 GRANDEURS DE FLACONS:
Gros: 42 onces \$3.80
Moyens: 26 onces 2.55
Petits: 10 onces 1.10

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.
Distillerie A BERTHIERVILLE
The Melchers Gin & Spirits Distillery Co Limited - Montréal

Reduction Generale
POUR
10 JOURS
CHEZ
J. E. PINEAU
MAGASIN GENERAL
Rivière-du-Loup (En bas)

FRASERVILLE Drug Co

Change de Local!

Dans le Centre de la ville

Près du Garage Légaré (Garage Témiscouata)
et du Magasin de la COMMISSION des LIQUEURS

"Bloc LAPLANTE"

CARTES D'AFFAIRES

MEDECINS

L. E. PARROT

Ex-élève des hôpitaux de Paris.
MEDECIN CHIRURGIEN
De l'Hôpital de Rivière du Loup.
Rue LA FONTAINE

DOCTEUR Z. VEZINA

DES HOPITAUX DE PARIS
Yeux, - Nez, - Gorge,
Oreilles
165 Rue Lafontaine,
RIVIERE-DU-LOUP

Au Dispensaire
de l'Hôpital

Consultations gratuites aux
pauvres, munis d'un certificat
de leur Curé.

LUNDI: 10.30 à 11.30 A. M.
JEUDI: 4 à 5 P. M.

DOCTEUR

ANTONIO PARADIS

Ex-élève en Chirurgie des hôpitaux
de New-York et Philadelphie.
Chirurgie à l'Hôpital
Rayon X à l'Hôpital
En charge du dispensaire
Anti-tuberculeux et de Puériculture
Heures du dispensaire:
Jeudi P. M., 1 à 5 hrs.
Jeudi soir à 7½ hrs
Vendredi P. M., 1 à 3 hrs

Service jour et nuit. Tél. Kam.

Dr Ed.-Chs. Labelle

Médecin-Vétérinaire

Gradué de l'Université
de Montréal
RIVIERE-DU-LOUP, CENTRE.

R. Ernest Lefavre

SYNDIC - AUTORISÉ.

Comptable et liquidateur de
Faillites.
BUREAU:
147 Côte de la Montagne - EDIFICE BOISE
QUEBEC

Représenté à Rivière-du-Loup par

EDOUARD LEFAVRE

Bureau Casgrain et Lizotte, rue de l'Eglise

J. A. BENOIT

327 Rue Lafontaine

Membre de l'Association des Comptables
et auditeurs de la Province de Québec
Expert comptable
SPECIALITES: Vérification et examen
d'affaires municipales et préparation
d'états pour fins judiciaires

DUBE & FILS, Enr.

CHS. EUGENE DUBE
Grains et Provisions
Matériaux de Construction
RIVIERE-DU-LOUP - STATION.

A nos abonnés

Nous sommes spécialement outi-
llés pour l'impression de sou-
venirs mortuaire: Images
pour distribuer aux services,
images avec portraits, cartes
de visite et enveloppes de
deuil (genre Italien) format
dames, demoiselles et mes-
sieurs.

Les commandes par la maille reçoivent
notre meilleure attention.

Imprimerie du "SAINT-LAURENT"

234 rue Lafontaine Rivière-du-Loup

BRULEURS A L'HUILE

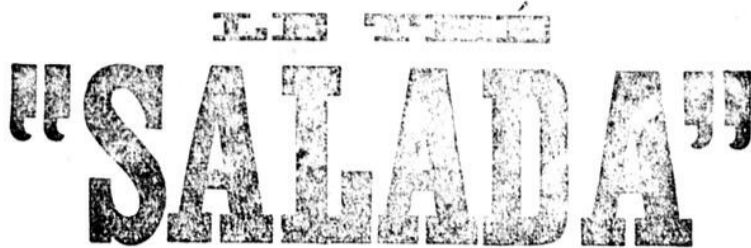
Nous désirons informer notre clientèle que nous avons pris
l'agence exclusive des deux meilleures marques de brûleurs à
l'huile sur le marché: le "HACK" et le "S. T. JOHNSON".
Dans une dizaine de jours nous aurons de ces brûleurs installés
dans la ville et nous prions les acheteurs de ne pas placer leurs
commandes ailleurs sans venir les voir fonctionner.

Aussi, voici l'automne et il serait bon de faire examiner
votre appareil de chauffage ou votre plomberie afin de faire
exécuter les réparations nécessaires avant l'hiver. Nos prix
sont modérés et vous êtes certains d'avoir des ouvriers d'expé-
rience en vous adressant chez

P. PAQUET & CIE

Tél. Kamouraska 204 - Rues FRASER et LEVIS.

Irrésistiblement délicieux!



possède une saveur si riche et bienfaisante
qu'il ne manque jamais de plaire.

Etiquette brune, 75c. - Mélange Orange Pekoe, 85c.

Imposantes funérailles

Jeudi le 24 décembre 1925, à 9 hrs,
en l'église de St-Ludger de Rivière-
du-Loup, avaient lieu au milieu d'une
immense foule de parents et d'amis,
les imposantes funérailles de Dame
Lumina Dubé, épouse bien-aimée de
Achille Chenard, employé de Chemin
de Fer de l'Etat.

Madame Chenard était âgée de 46
ans et 6 mois. Depuis nombre d'années
la défunte souffrait d'une ma-
ladie qui devait un jour la conduire
au tombeau. Elle a souffert cette
maladie avec le calme et la résignation
d'une mère vraiment chrétienne,
et les derniers moments de la
malade furent l'image de la résignation
à la volonté de Dieu. Elle ren-
dait son âme à Dieu entourée de sa
famille inconsolable.

Elle laisse pour pleurer sa perte
outre son époux, cinq enfants dont
3 fils, Roméo, Robert et Viator, et
deux filles, Mlles Marie-Ange et Cé-
cile; sa mère Mme Vve Louis Dubé,
de St-Patrice de Rivière-du-Loup;
un frère, M. Adélar Dubé de Trois-
Pistoles, deux sœurs, Mme Alphonse
Bérubé de St-Patrice de Rivière-du-
Loup et Mlle Elianne Dubé de Nas-
hua, N. H.

L'église pour cette circonstance
avait revêtu ses plus beaux orne-
ments de deuil.

La levée du corps fut faite par
M. l'abbé Thos Pelletier et le servi-
ce fut chanté par M. le curé Vézina
assisté par M. Thos Cloutier.

Le choeur de chant sous la direc-
tion de Mlle Eugénie Fortin, exécuta
des solis appropriés. Mlle Fortin
tenait l'orgue.

Les porteurs du corps étaient MM
Jos. Rivard, Adélar Bélanger, Phil.
Marquis et Elzéar LeBel.

Les porteurs d'honneur étaient
MM. Ernest Saindon, Paul Bernier
Chs-Eug. Delisle et Adélar Mar-
quis.

Durant le service des cartes mor-
tuaires furent distribuées à l'assis-
tance par Mmes Jos. Beaulieu et
Alphée Bernier.

Dans le cortège funèbre on re-
marquait:

MM. et Mmes Henri Sirois, de
Cacouna, John Frank, Charles Ber-
nier, Pierre Gagné, Timothée Dubé,
Emile Mailloux, Ludger Simard, Ca-
mille Michaud; MM. Ludger Si-
rois, Alphonse Sirois, Adélar Dubé
frère de la défunte, Trois-Pistoles,
Michel Côté, Alphonse Bérubé, beau-
frère, Mme Vve Théodore Marquis,
St-André, Mmes Irénée Marquis
Charles Bastille, Johnny Michaud,
Sylvio Proulx, Emile Richard, Chas-
Eug. Raymond, Eugène Nadeau, Jo-

seph Dupuis, Mme Vve Timothée Du-
be, MM. Tréfié Bérubé, le Dr L.-E.-
A. Parrot, Mlles Eva, Yvonne et
Gertrude Bernier, Yvonne Marquis,
Janette Michaud, Eva Sicard, de
Cacouna, Edmonde Goorra, Rose Du-
be, Eva Vaillancourt, Marie-Paule
Franck, Olympe Simard, tous de
Rivière-du-Loup, Mlle Noëlla Dubé,
de Trois-Pistoles.

Les dames Artisanes étaient Mme:
Ovila St-Georges, Georges Coutu-
rier, Isidore Paradis, Theodore Ber-
nier. Portaient les coins du poêle
Mmes Adélar Beaulieu, Raphael Leves-
que, John Martin, Joseph Beau-
lieu.

La famille reçut de nombreuses
offrandes de sympathies, messes et
bouquets spirituels.

Les funérailles étaient sous l'ha-
bile direction de M. Ernest Leves-
que.

Le "Saint-Laurent" offre à la fa-
mille de M. Achille Chenard, l'ex-
pression de ses profondes sympa-
thies.

Offrandes de messes

MM. et Mmes L.-P. Ouellet, Al-
phonse Bérubé, Chs-Eugène Ray-
mond, John Martin, L.-A. Gagnon,
Irénée Marquis, Charles Bernier,
Timothée Dubé, Emile Richard, Adé-
lar Marquis, John Frank, Mme
Emile Mailloux, Mmes Vves Onésim-
phore Chenard, Adélar Beaulieu,
Mlles Alma Levesque, Emélia Bon-
saint, Les dames artisanes de St-
Ludger.

Le deuil était conduit par son
Bouquet spirituel

MM. et Mmes Enoil Boucher, Jos.
Dubé, St-Philippe de Néri, Adélar
Bélanger, Camille Michaud, Charles
Bastille, Ludger Simard, Alfred
Harris, M. Joseph April, Mlles
Olympe Simard, Edmonde Goorra,
les Familles Edouard Gagnon, Al-
fred Simard de Cacouna, Johnny
Michaud, Jos. Laforest, Timothée Bé-
rubé, L.-S. Proulx, Elzéar LeBel,
Raphaël Levesque, Arthur Pelle-
tier, Donat Sénéchal, les Elèves de
la 3ème classe du collège de Saint-
Ludger.

Symphonies

MM. et Mmes Jos. Dubé, St-Ludger,
Paul Bernier, St-Ludger, Pier-
re Gagné, Romuald Raymond, Ludger
Chenard, Philippe Marquis, Al-
phonse Paré, Pierre Nadeau, Victo-
rien Dionne, Charles Drapeau, Ulys-
se Tremblay, Ludger Bérubé, J.-F.
Chenard, Ovide Gaenon, Jos. Côté
François Pelletier, Ernest Saindon
Georges Couturier, Edouard Proulx,
Emile Dubé, W. Toppine, Michel Côté,
Elzéar Laforest, MM. Rosaire
Dubé, F.-J. Michaud, Séraphin Dan-
jou, L.-A. Laliberté, Mlle Yvonne
Marquis, les Familles Georges Ber-

NE POUVAIT FAIRE SON TRAVAIL DOMESTIQUE

Femme qui souffre jusqu'à ce
qu'elle prenne le Composé
Végétal de Lydia E. Pinkham

St. Charles, P.Q.—"Mariée depuis
trois ans, je n'avais pas d'enfants.



J'avais des dou-
leurs constantes
dans l'abdomen.
Après avoir es-
sayé tous les re-
mèdes qui m'é-
taient recom-
mandés, j'ai constaté
que le Composé
Végétal de
Lydia E. Pinkham
est ce qui me fait
le plus de bien au
monde. Je suis
bien portante et fais tout mon
travail domestique et vois à ma famille.
Je le recommande à mes amies, car
je suis certaine qu'elles en seront sa-
tisfaites."—Mme J. D. Robichaud,
St. Charles, Co. Bellechasse, P.Q.

Nerveuse et Épuisée

Hamilton, Ont.—"J'étais nerveuse
et épuisée, avec une sensation de fa-
tigue constante et sans appétit. Je
sursautais au moindre son et j'étais
toujours abattue. Mon symptôme le
pire était le désespoir. Une amie me
conseilla d'essayer le Composé Végé-
tal de Lydia E. Pinkham. Je l'ai pris
trois mois et me sens comme une
autre femme."—Mme P. L. Guy, 98
Tuxedo Ave., Hamilton, Ont.

nier, A.-F. Lacombe, Jos. Côté, E-
vanhoe Bernier, Alphée Martin, Ja-
mes Page, Ludger Deschênes, Théo-
dore Bernier, Ludger Carrier, Jo-
seph Lévasscur, Charles Delisle.

TRIBUNE LIBRE

Tout article ou correspondan-
ce qui paraît sous la rubri-
que ci-dessus demeure sous l'exclu-
sive responsabilité de son auteur.
Cette "tribune libre" est ouverte à
tous nos abonnés sans distinction
de couleur ou d'opinion politique, à
la condition que le ton et le style des
communiqués soient convenables et
dignes.

Ottawa, 18 janvier 1926.

A M. le Rédacteur du "St-Laurent",
Rivière-du-Loup.

Cher Monsieur,

J'ai lu avec intérêt une communi-
cation de M. Thibault dans le der-
nier numéro de votre journal; elle
est courte, précise et surtout ne
manque pas d'exprimer son désap-
pointement sous les apparences d'une
satisfaction mal déguisée.

Vous le premier paragraphe:
"Les nombreuses personnes" dit-il
etc.; vous avouerez que l'expression
est plus que vulgaire pour un homme
satisfait et content. S'il avait daigné
écrire, par exemple: "Messieurs
les contribuables nombreux que j'ai
l'honneur de représenter" ou tout
simplement "Les Messieurs qui as-
sistent à la séance du Conseil de
Ville", n'est-ce pas qu'en se ser-
vant de termes délicats, il aurait pu
plus sincère en exprimant une
satisfaction qu'il n'éprouve pas, c'est
évident. Mais, que voulez-vous, cha-
cun donne ce qu'il a...

Avez-vous remarqué, M. le Rédac-
teur, avec quelle facilité, avec quelle
complaisance M. Thibault pour se
rendre aimable faute de pain mange
aussi bien de la galette? Naturelle-
ment, il est aimé mieux le bon pain
blanc que lui ait valu la majorité de
MM. les Echevins en appuie, sa
motion, mais comme ces Messieurs
n'étaient pas unis et ne fraterni-
saient pas avec ses intérêts, voilà
qu'il se contente de souligner et
d'applaudir l'union et la fraternité
des trois Cures de la Rivière-du-
Loup. Quelle belle âme!! Comme
elle lui inspire l'heureux avantage
de trouver un dédommagement à la
défuite.

Franchement, je ne m'étonne pas
de l'air bourru de notre nouveau
Kaiser; voyez-vous, depuis un an
surtout, grâce aux circonstances bien
étudiées et encore mieux visées que
je n'ai pas besoin de détailler, il s'est
plu à faire le beau temps et le mau-
vais temps au Conseil de Ville, or
en parlait bien un peu dans le pu-
blic comme un être avec du fron-
tout le tour de la tête, mais l'occa-
sion de le dire à haute voix ne s'é-
tait pas encore présentée lorsque ar-
riva le dernier poulet de notre grand
homme qui s'avisa, à raison d'une
propriété, paraît-il, de faire revivre
les buvettes à la Rivière-du-Loup.
C'est dans cette circonstance qu'il
rencontra, comme il le dit, les nom-
breuses personnes qui lui semblaient
satisfaites de lui faire subir l'éché-
qu'il a mérité et qui mettra probable-
ment en éveil aux prochaines élec-
tions municipales le quartier qu'il
représente avec tant de décorum.

Espérons, M. le Rédacteur, que les
contribuables qui l'ont élu en au-
ront assez d'une première épreuve
pour lui donner son congé au pro-
chain terme. Avec plus de loisirs,
M. Thibault pourra plus facilement
ramasser dans sa cour les bouteilles
vides dont il nous a parlé l'autre
jour avec émotion. Nous lui con-
seillons, s'il en vient là, de bien
examiner toutes les marques, peu-
être en reconnaîtra-t-il quelques-unes.

En attendant, consolez-vous tou-
jours, cher bon Monsieur Thibault,
de l'union des Cures et tâchez d'ob-
tenir la même unité au Conseil lors-
que vous aurez des intérêts en jeu.

CRIC-CRAC

BUREAU DE DIRECTION

BANQUE DE MONTRÉAL

Capital payé... \$29,916,700
Fonds de réserve 29,916,700

Actif total de plus de \$750,000,000.00

Sir Vincent Meredith, Bart., Président
Sir Charles Gordon, G.B.E., Vice-Président

- MM. C. R. Hosmer
- H. R. Drummond
- D. Forbes Angus
- Wm. McMaster
- Lt.-Col. Herbert Molson, C.M.G., M.C.
- Harold Kennedy
- C. B. Fraser
- Son Honneur Henry Cockshutt
- E. W. Beatty, C.R.
- L'Hon. Sir Lomer Gouin, K.C.M.G.
- Gén. Sir Arthur Currie, G.C.M.G., K.C.B.
- James Stewart
- F. E. Meredith, C.R.
- Maj.-Gén. L'Hon. S. C. Mewburn, C.M.G.
- Thomas Ahearn
- J. W. McConnell
- F. W. Molson

Sir Frederick Williams-Taylor, Directeur-Général



La Banque a plus de 600 bureaux au
Canada, à Terrebonne, aux Etats-
Unis, au Mexique, à Londres, Angle-
terre et à Paris, France. Elle a des
correspondants dans tous les pays du
monde, ce qui facilite les transactions
générales de banque à l'étranger.

Banque de Montréal

Fondée en 1817

TOUT LE MOIS DE JANVIER

Notre grande vente se continuera encore tout le mois de Janvier. Nous avons tous les jours des spéciaux à vous offrir.

Le public est satisfait de ses achats au magasin
ALPHONSE RHEAUME
Rivière-du-Loup, Station

Notes Personnelles

Le Révérend M. J.-T. Thibaudeau est parti au commencement de la semaine pour un voyage de repos à Québec et Oka.

M. Jean-François Pouliot, M. P. a passé la fin de la semaine à Rivière-du-Loup.

Vendredi, 15 janvier, au Bangalow, ouverture du concours annuel de bridge du Club Riverside. Madame Sutherland recevait à cette occasion.

M. Octave Michaud, de Montréal, était à la Rivière-du-Loup la semaine dernière en visite chez son frère M. Arthur Michaud.

M. et madame Antonio Danjou, de Rimouski, ont passé le dimanche à la Rivière-du-Loup, en visite chez des parents.

Samedi après-midi, 16 janvier, madame Léon Casgrain a donné une partie de bridge et de cinq-cents pour les dames.

Samedi soir madame L. Grégoire recevait en l'honneur de M. et madame Mitchell.

Madame J.-A. Marquis quittera la Rivière-du-Loup au commencement de la semaine prochaine pour se rendre à Jonquières où son mari vient d'accepter la position de chef de police et de département du feu.

Le capitaine D. E. Fraser, de Notre-Dame de l'Isle-Verte était en ville ces jours derniers pour affaires.

M. Olivier Levasseur et mademoiselle Levasseur sont revenus d'une promenade à Lewiston, Rostan, Me. Montréal et Ottawa.

Dimanche soir partie de bridge chez madame Georges Ouimet, et lundi soir chez madame Alexandre Michaud.

Mercredi, parties de bridge pour les dames, dans l'après-midi chez madame Edgar Levasseur, et dans la soirée chez madame Horace Cimon.

M. et madame Mitchell nous ont quitté définitivement lundi dernier. Ils passeront une couple de mois de vacances dans leurs familles aux Etats-Unis avant de se rendre à leur nouvelle destination qui n'est pas encore fixée.

M. l'abbé J. Cimon, ptre, curé à Moonbeam, Ont., accompagné de MM. Philéas Fillion, marchand à Fauquier, Ont., et de M. Vital Fillion, marchand à Moonbeam, Ont., étaient ces jours derniers les hôtes de M. et madame Irénée Marquis, de cette ville, leurs parents et amis.

M. Achille Chouinard est retourné à Rimouski, après avoir passé une quinzaine chez sa fille madame A. Paré.

Mademoiselle Fernande Lemieux, de l'Islet, est actuellement en promenade à la Rivière-du-Loup.

Mardi dernier a eu lieu l'assemblée générale annuelle des membres du Cercle de Fraserville. Le nouveau bureau de direction est composé comme suit:

Président M. J.-O. Girard; Vice-président M. Jos. Hamel; Trésorier M. Chs Stewart; Secrétaire, M. Horace Cimon; Directeurs, MM. E.-A. Joubert, T. Côté, H.-P. Montserrat, Jos. Pratte et David Plourde.

M. Plourde a de plus été nommé gérant de l'administration interne du Cercle.

M. Philippe Dumont, gérant de la Banque Canadienne Nationale, Station, est actuellement à la Banque de Bic remplaçant temporairement M. Dugal, qui est actuellement sous traitement à l'hôpital de Trois-Rivières.

M. Rodier, voyageur de commerce, était de passage à Rivière-du-Loup ces jours derniers.

Mademoiselle Mérita Caouette, de Trois-Pistoles, passe une semaine en ville chez ses parents.

Mesdemoiselles Blanche et Eva Dumas ont passé quelques jours à l'Islet la semaine dernière.

M. F. Rouleau de Charny est venu passer le temps des Fêtes dans sa famille à St-Patrice.

Mademoiselle Délina Plourde est partie en promenade pour quelques jours à Campbellton et Bathurst.

TROUBLES AU FOIE. M. Art. Dorzique de Courcelles, Que., écrit: "Pendant plusieurs années j'ai souffert de troubles au foie et d'indigestion, je ressentais aussi une douleur dans le dos. Quelquefois, j'étais dans un tel état qu'il m'était impossible de faire aucun travail et que je croyais ma fin proche. Le Novo-

ro du Dr Pierre a produit du changement en l'espace de peu de temps et je suis actuellement en parfaite santé". Ce remède végétal bien connu fortifie et régularise les organes d'élimination et améliore aussi la digestion. Ne le demandez pas au droguiste car des agents spéciaux peuvent le fournir. Ecrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago Ill.
Livré exempt de douane au Canada.

—Les billets pour le concert IMANDT-MORIN s'enlèvent rapidement. Hâtez-vous de réserver vos billets chez S. Belle.

Attention

N'oublions pas que c'est ce soir à la Salle de l'Hôtel de Ville qu'a lieu le Euchre-Bridge organisé par les Chevaliers de Colomb.

Chaque carte donne droit au tirage de 50 magnifiques prix que tous ont pu voir installés dans les vitrines de chez S. Belle.

N'oublions pas aussi d'apporter son jeu de cartes.

Ne manquez pas cette soirée afin de ne pas avoir de regrets.

Gagnants

Voici les noms des gagnants du concours de ruban fait à l'occasion de la vente au magasin Jos. Viel.
1er prix A. Vaillancourt, St-Ludger; 2ème prix François Viel, St-Ludger; 3ème prix Collège St-Patrice.

Levure Fleischmann

Vous pouvez vous la procurer toujours fraîche ainsi qu'un bon choix d'épicerie au No 248 rue Lafontaine.

Jos. St-Pierre, Epicier.

SMOKER

Les membres du club Lac St-François sont à organiser un "smoker" et lunch aux huîtres devant avoir lieu à la salle King, rue St-André, le 7 février prochain à 8 hrs p.m.

Le prix d'admission est fixé à \$1.50. On voudra bien apporter son couteau et sa serviette.

Naissance à Cabano

M. et madame Walon McLean de Cabano font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé Joseph, Hervy, Richard, Parrain et marraine M. et madame André Damours, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Rémi Nadeau.

ADAMS MASS

Agréable Surprise

Samedi dernier un groupe de parents et d'amis se sont réunis à la résidence de M. et madame Ls Philippe Pelletier pour fêter leur cinquième anniversaire de mariage.

Il y eut présentation d'adresse ainsi que de jolis cadeaux. La plus franche gaieté ne cessa de régner durant cette veillée où il y eut chant et musique.

Un excellent goûter fut servi aux invités et on se retira gardant un bon souvenir de cette solie réunion.

Etaient présents: MM. et Mmes Napoléon Pelletier, Noël Rousseau, John Rousseau, M. et Mme Lafèche, Mme Bélanger, Mlles Laura et Alma Pelletier, Marie-Rose, Berthe et Anna Rousseau, Marguerite Bélanger; MM. Charly Harvey, Octave Ouellet, Déric Bélanger, Joseph et Zéphirin Pelletier, Elzéar Landolle.

Filles demandées

On demande des filles pour travailler la nuit. S'adresser à la manufacture de chemises, St-François-Xavier.

Perdue

Une paire de lunettes, dans un étui en aluminium a été perdue jeudi dernier aux alentours du Théâtre Princesse. Récompense promise à la personne qui la remettra au No 173, rue Lafontaine.

Le St-Patrice gagne par 3 à 1

L'équipe de hockey St-Ludger a subi sa première défaite dimanche dernier, au cours de sa rencontre avec le St-Patrice. La partie fut intéressante du commencement à la fin.

Le premier point de la saison, en faveur du St-Patrice, fut enregistré par Therriault qui trompa la vigilance de Dionne au cours de la 4ème période.

Pelletier sauva son équipe du blanchissage en scorant un point au cours de la 3ème période.

Alignement des équipes
St-Patrice: Bouchard, Turgeon, Ouellet, Therriault, Roussel, A. Bouchard, Marquis, Parent, Langlais, Dumas.

St-Ludger: Dionne, Gora, Courberon, Rioux, Bernier, Pelletier, Gendron, Proulx.

Arbitre: J. Murphy.

Sommaire
Deuxième période: pas de point.

Troisième période:

St-Patrice—G. Roussel.....14m.
St-Ludger—L. P. Pelletier...14m.

St-Patrice—T. Langlais.....18m.
Dimanche prochain St-Frs-Xavier vs St-Ludger.

Pour la première fois cet hiver ces deux équipes se rencontreront. La joute promet d'être plus contestée et des plus belles. Le St-François-Xavier est en première position dans la ligue mais le St-Ludger a bon espoir de se ranger sur un pied d'égalité avec son adversaire.

Position des Clubs

	G	P
St-François-Xavier	1	0
St-Ludger	1	1
St-Patrice	1	2

Naissance

Le 20 janvier M. et madame Chs Paradis une fille, baptisée sous les noms de Marie Clara Jeannine. Parrain et marraine M. et madame Emile Courbron, oncle et tante de l'enfant.

Fiançailles

Le 6 janvier eurent lieu les fiançailles de Mlle Rose Anna Marquis, fille de M. Adélaïde Marquis de cette ville à M. Alphonse Pelletier de Trois-Rivières.

A St-Clément

Mercredi, le 20 janvier, M. Alphonse Pettigrew, fils de M. Alexis Pettigrew, cultivateur, unissait sa destinée à mademoiselle Diane April, de St-Clément.

Agréable surprise

Mardi dernier, un groupe d'amis les plus intimes de M. Cléophas Moisan se réunirent à sa résidence pour fêter son anniversaire de naissance.

A sa grande surprise, on lui présenta un joli cadeau puis la veillée débuta par une partie de carte. La soirée se termina par différents amusements auxquels tous prirent part à coeur joie.

Les invités étaient: Mme C. Moisan, Mme Achille Caron, M. et Mme Adrien Schmouth, Mme Alfred Desjardins; MM. et Mmes Léon Pelletier, Léopold Gagné, T. Delisle, Emile Dubé, Romuald Raymond, Léon Bérubé, Omer Vézina, Arthur Proulx, Henri Proulx, Mlles Marguerite Moisan, Marguerite Raymond, Carmelle Martin; MM. Fernand et Henri Moisan, Jean-Robert Caron, Mlle Marie-Paule Bérubé, Mme Odilon Proulx, de Québec, organisatrice de la fête.

St-Ludger Réunion de jeunes

Dimanche dernier, un groupe d'enfants se réunirent à la résidence de M. et madame Dupéré pour fêter leur filleule Marie-Paule.

Après chants, musique et déclamations suivis d'un excellent goûter tous se retirèrent emportant un agréable souvenir de ce joyeux après-midi.

P. J. BÉRUBÉ

AGENT D'ASSURANCES

Boîte 173 RIVIERE-DU-LOUP Station, P. Q.

Sans obligation de ma part, je désire avoir information sur le genre d'assurance que j'indique plus bas.

FEU — VIE — MALADIES — ACCIDENTS
AUTOMOBILES — MARINE — FIDELITE
GARANTIE — ATTELAGES — ASCENSEURS
VOL — PLATE-GLASS — BOUILLOIRES
CAUTIONNEMENT — Responsabilité des PATRONS
Responsabilité PUBLIQUE
GARANTIE D'EXECUTION DE CONTRATS

Nom et Prénom

Adresse

N. B.—S. V. P. marquer d'une croix le plan qui vous intéresse.

W. BELANGER

Expert Horloger, Bijoutier

Inspecteur des Montres et Horloges du Gouvernement.
97 rue Lafontaine - Bloc Renaud.

Réparations absolument garanties ou argent remis. Toujours en mains Bijouteries en général.

Prix Spéciaux

Sur montres de poche, montres bracelet, bagues de fiançailles, Jones de mariage, Colliers de perle, horloges Crayons et plumes Eversharp, etc., etc.

Mesdames, Messieurs,

Avant de donner vos soirées du Carnaval, faites une visite au magasin

T. GRAVEL

Où vous trouverez, à des prix modérés, d'excellentes pâtisseries: gâteaux, tartes, beignets, etc., etc.

Essayez les fameuses peanuts Gravel et notre tire à 25c. la livre

T. GRAVEL,

Pâtissier - Confiseur

188 RUE LAFONTAINE

TEL. KAMOURASKA

HYPOTHÈQUES et DÉBENTURES

À VOTRE CHOIX

Parmi celles annoncées par toutes maisons de finance: Gouvernement fédéral, Fabriques, Communautés, Ecoles, Municipalités, Etc.

J. A. FOISY, NOTAIRE

Bureau et Domicile: EN FACE DE LA COUR.

Examen de vue Gratuit à l'Electricité

Dans le Salon d'optique privé

PAR

L'Opticien Spécialiste

PELLETIER, O. D.



Les verres sont taillés, ici-même, et les montures sont ajustées pour bien convenir à votre figure.



Grand Magasin de Bijouterie

J. H. PELLETIER

327 RUE LAFONTAINE
RIVIERE-DU-LOUP

Ne manquez pas le Grand EVENEMENT du Carnaval au

Théâtre Princesse le 29 Janvier: ROBERT IMANDT, violoniste - LEO-POL MORIN, pianiste
Hâtez-vous de réserver vos billets chez S. BELLE, marchand de musique.